

**A N N O N C E**

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Lundi 2 décembre 2024 / 30 jourmada al oula 1446 - N° 3712 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Fajr: 06h11 Dohr: 12h37  
Asr: 15h13 Maghreb: 17h34 Isha: 18h58

MÉTÉO		
Alger	: 18°	11°
Oran	: 20°	11°
Annaba	: 19°	10°
Béjaïa	: 18°	09°
Tamanrasset:	24°	12°

www.dknews.dz  
e-mail: contact@dknews.dz

**JEUX AFRICAINS MILITAIRES**

**Le président de la République félicite les élites sportives nationales militaires**

P.24

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN**

**M. Korichi prend part à une cérémonie organisée par le Parlement arabe**

P.24

**JUSTICE**

**Le ministre de la Justice reçoit le président de l'UNOA et les présidents des organisations régionales**

P.24

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OUVERTURE DU 11<sup>E</sup> SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

**"Notre continent africain a tant souffert et n'acceptera pas d'être victime de cette nouvelle sélectivité"**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, une allocution à l'occasion de l'ouverture des travaux du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

P.3



**EDUCATION**

**M. Saâdaoui rencontre les responsables des organisations des parents d'élèves**

P.3

63<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'APS

**Lancement d'un service d'information en langue russe**

P.3

**ENERGIE**

**Sonatrach: redémarrage du complexe gazier "Alrar" à Illizi dans les "plus brefs délais" (PDG)**

P.6

**SANTÉ**

**BÉGAÏEMENT D'où ça vient et comment le soigner ?**

Pp12-13

**F O O T B A L L**

**LIGUE 1 MOBILIS (11<sup>E</sup> JOURNÉE) Le MCA rate le coche, le CRB réalise la passe de trois**

P.22



**TIZI-OUZOU**

**Les start-ups et les écosystèmes entrepreneuriaux en débat**

Par Samy Amrane

P.17

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

**Skikda : plus de 4.000 comprimés psychotropes et 27 flacons contenant un liquide hallucinogène saisis à El Harrouch**

P.2

## APN

## Séance plénière aujourd'hui consacrée à la poursuite du débat du projet de loi relatif à la gestion des déchets



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, lundi, en séance plénière consacrée à la poursuite du débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n°01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, indique, dimanche, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Après la séance matinale prévue à partir de 9h00, le débat du projet de loi interviendra dans l'après-midi suivi de la réponse de la représentante du Gouvernement aux interrogations des députés, selon le communiqué.

Les travaux de l'APN se poursuivront, mardi, à partir de 9h00 par la présentation et le débat du projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, suivis de la réponse de la représentante du Gouvernement aux interrogations des députés, conclut le communiqué.

## MOUDJAHIDINE

## Saïda: décès du Moudjahid Tahrat Abdelkader Benahmed

Le Moudjahid Tahrat Abdelkader Benahmed est décédé des suites d'un malaise à l'âge de 84 ans, dans la nuit de samedi en son domicile sis dans la commune de Ouled Khaled, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droits.

Natif de Saïda en 1940, le défunt Moudjahid a rejoint les rangs de la glorieuse Révolution, en 1956 dans la région de Saïda, où il a activé au sein de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), a indiqué la même source.

Issu d'une famille conservatrice, le défunt Moudjahid a reçu une éducation fortement imprégnée de l'idéal nationaliste et des valeurs islamiques, a souligné la même source.

La dépouille du regretté Moudjahid a été inhumée, dimanche au cimetière de Sidi-Ali, dans la commune de Ouled Khaled, en présence des autorités locales et une foule nombreuse de citoyens de la région et de ses proches.

## INTERNET

## Algérie Télécom lance une "nouvelle offre promotionnelle" exclusive pour ses abonnés "IDOOM fibre" (communiqué)

L'opérateur "Algérie Télécom" a lancé, dimanche, une "nouvelle offre promotionnelle" exclusive aux abonnés à "IDOOM Fibre", qui s'étalera sur 30 jours, a-t-il annoncé dans un communiqué.

"Algérie Télécom est fière d'annoncer le lancement d'une nouvelle offre promotionnelle exclusive, spécialement conçue pour répondre aux besoins des clients résidentiels désireux de bénéficier d'une connexion en fibre optique à domicile + FTTH+", a-t-il indiqué, précisant que cette promotion durera jusqu'au 31 décembre.

Algérie Télécom a expliqué que "pour seulement 500 DA, les abonnés à IDOOM fibre disposant d'un débit de 30 Mbps ou plus bénéficieront d'un modem optique, d'un mois de connexion Internet à formule 500 Mbps et aucun frais d'installation", invitant les clients désireux de s'informer sur les détails de la promotion à consulter son site web [www.algerietelecom.dz](http://www.algerietelecom.dz).

"Avec cette nouvelle promotion, Algérie Télécom réaffirme son engagement à satisfaire les attentes des foyers algériens en leur offrant un service Internet fiable, accessible et adapté à leur quotidien", a-t-il conclu.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 4 morts et 207 blessés en 24 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes sont décédées et 207 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec deux (02) personnes décédées et une autre blessée dans deux accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes incommodes par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffebains à l'intérieurs de leurs domiciles à travers les wilayas d'El Bayadh (7 personnes), Tébessa (2), Alger (1) et Beni Abbes (1).

La Protection civile a toutefois, déploré le décès de deux personnes, intoxiquées par le même gaz émanant d'un chauffe-eau de leur habitation, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, le bilan de la Protection civile rappelle que depuis janvier 2024, 95 personnes sont décédées par intoxication au monoxyde de carbone, 1746 personnes ont été secourues suite à plus de 720 interventions.

## Aïn Témouchent : cinq blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Cinq personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu, samedi soir dans la wilaya d'Aïn Témouchent, selon les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale RN 108, entre les communes de Tamzoura et Aïn Larbaâ, suite au dérapage d'un bus de transport de travailleurs avant de percuter un arbre, causant des blessures aux cinq passagers, a précisé la même source. Les blessés ont reçu les premiers soins sur place par les éléments de la Protection civile et ont été évacués vers le service des urgences médicales d'Aïn Larbaâ, a-t-on indiqué.

## 146 morts et plus de 5733 blessés en novembre dernier (Protection civile)

Cent quarante-six (146) personnes ont trouvé la mort et 5.733 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus dans différentes régions du pays au cours du mois de novembre dernier, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Abdat Youcef, a précisé que la Protection civile avait effectué, en novembre dernier, 9.105 interventions à travers tout le territoire national, dont 4.970 interventions concernant des accidents de la route ayant fait 146 décès et 5.733 blessés. Par ailleurs, M. Abdat a fait état de 13 personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone, soulignant que les éléments de la Protection civile sont intervenus en vue de secourir 145 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas du pays.

Aussi, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.504 incendies urbains et industriels, et de 109 incendies ayant touché le couvert végétal, conclut la même source.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Skikda : plus de 4.000 comprimés psychotropes et 27 flacons contenant un liquide hallucinogène saisis à El Harrouch (Sûreté)

Les services de la Sûreté de daïra d'El Harrouch (Sud de Skikda) ont saisi plus de 4.000 comprimés hallucinogènes, 27 flacons contenant un liquide hallucinogène et des armes blanches, et arrêté sept personnes dans diverses opérations, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Selon la même source, la première opération a permis l'arrestation d'un suspect, ainsi que la saisie de 2.393 comprimés psychotropes et 27 flacons contenant un liquide hallucinogène au niveau d'un point de contrôle à la suite de la fouille d'un véhicule suspect à bord duquel se trouvait une personne en possession de ladite quantité.

Deux autres opérations ont permis à la brigade de la police judiciaire d'arrêter deux personnes, ainsi que de saisir 1.212 comprimés psychotropes et une arme blanche. Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont arrêté de leur côté deux autres personnes, et saisi 60 capsules psychotropes et une bombe lacrymogène, a ajouté la même source. Les éléments de la Sûreté urbaine de la commune de Salah Bouchaour ont arrêté de leur côté deux personnes et saisi 556 comprimés psychotropes, a encore indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les procédures légales ont été menées en coordination avec le parquet compétent près le Tribunal d'El Harrouch et les suspects ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt, a-t-on précisé.

## Sétif : saisie d'une somme de 5.000 euros non déclarée à l'aéroport du 8-Mai 1945 (Douanes)

Les agents de l'Inspection principale de Visite aux Voyageurs à l'aéroport du 8-Mai 1945 de Sétif, relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de Sétif (compétence territoriale de la Direction régionale de Sétif) ont saisi une somme en devises non déclarée, estimée à 5.000 euros, selon un communiqué publié dimanche par ce corps constitué.

La somme en question a été découverte en possession d'un passager d'un vol international en provenance de l'aéroport de Lyon (France), précise le document. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les agents des Douanes algériennes dans la lutte contre le crime transfrontalier, notamment celui lié aux "infractions à la législation et à la réglementation, relatives au change et aux mouvements des capitaux de et vers l'étranger", conclut le communiqué.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Oran : Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dures (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus spécialisés dans le trafic de drogues dures, avec la saisie de près d'un demi-kilogramme de cocaïne, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération a été rendue possible grâce à l'exploitation d'informations reçues par la brigade concernée, indiquant la présence de suspects impliqués dans la distribution de ces substances illicites dans les zones urbaines. Suite à ces informations, des investigations sur le terrain ont été enclenchées par les services de police, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la sûreté de wilaya. Après la surveillance des mouvements et des activités des suspects, et après avoir accompli l'ensemble des procédures légales, trois personnes ont été arrêtées. Lors de cette opération, près d'un demi-kilogramme de cocaïne, une somme d'argent estimée à 400.000 DA provenant des activités criminelles, ainsi qu'un véhicule et une moto utilisés par les suspects, ont été saisis, selon la même source.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

**Allocution du président de la République à l'ouverture des travaux du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Texte intégral)**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, une allocution à l'occasion de l'ouverture des travaux du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

En voici la traduction APS : "Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, - Excellences, Mesdames, Messieurs, - Représentants des Etats membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, - Représentants du groupe des Etats africains membres du Conseil de sécurité, - Représentants des amis et partenaires du séminaire, - Représentants de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies, - Honorable assistance, Depuis la terre d'Algérie, qui a toujours embrassé les causes africaines, je vous adresse mes salutations les plus chaleureuses et vous souhaite la bienvenue avec l'hospitalité d'un frère qui s'honore de vous recevoir dans votre seconde patrie, dans la radieuse ville d'Oran, que vous avez choisie comme siège permanent de ce séminaire et capitale de l'action africaine commune.

Je vous souhaite la bienvenue à cet événement qui, bien plus qu'une simple réunion, est porteur d'engagement, d'unité, mais aussi d'un message au monde entier assurant que l'Afrique est déterminée, unie et capable de parler d'une seule voix forte, retentissante et influente au niveau de la plus haute instance du système international.

Aujourd'hui, cette organisation a plus que jamais besoin de la voix de la sagesse, de la justice et de l'engagement, alors qu'elle souffre d'une quasi-paralysie, reflétant l'état critique des relations internationales.

Mesdames, Messieurs, Le monde vit aujourd'hui au rythme de mutations profondes et de tensions croissantes avec un système international à la croisée des chemins.

Cela n'est guère surpris



nant alors que nous assistons aux graves répercussions de la politique de polarisation entre les grandes puissances, qui jettent une ombre pesante sur la stabilité et la sécurité mondiales, malmenant la légalité internationale et les valeurs fondamentales qui sous-tendent l'ordre international.

La sélectivité dans la définition des priorités internationales et le mépris des principes censés unir l'humanité marginalisent davantage notre continent africain et le relèguent au bas des préoccupations internationales.

La Palestine meurtrie est un exemple éloquent de la violation de la légalité internationale et une preuve indubitable du profond fossé entre les principes proclamés et leur application effective.

Cette dangereuse réalité ne menace pas seulement le destin d'un Etat en particulier.

Ses répercussions menacent l'avenir de l'ordre international dans son ensemble.

Notre continent africain, qui a historiquement souffert de toutes les formes de persécution, d'injustice et de marginalisation, n'acceptera pas d'être victime de cette nouvelle sélectivité.

Mesdames, Messieurs,

L'expérience a prouvé que le mécanisme institué par ce séminaire pour renforcer la coordination efficace entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois membres africains du Conseil de sécurité des Nations Unies est le meilleur moyen pour refléter les positions africaines communes dans les résolutions des Nations Unies se rapportant à la paix et à la sécurité.

L'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, a veillé, lors de la première année de son mandat, en coordination avec les deux pays frères, le Mozambique et la Sierra Leone, à représenter dignement notre continent au sein de cet organe onusien central, ne ménageant aucun effort pour renforcer l'influence de notre continent sur le processus de prise de décision, notamment en ce qui a trait aux questions qui le concernent directement, en s'appuyant sur les positions communes fondées sur les principes, valeurs et idéaux consacrés par l'Acte constitutif de l'Union africaine.

L'Algérie s'engage à poursuivre ses efforts dans ce sens durant la deuxième année de son mandat au sein du Conseil de sécurité,

aux côtés de ses frères de la Sierra Leone et de la Somalie.

Mesdames, Messieurs, A l'ouverture de cette 11<sup>e</sup> édition, je ne puis que saluer haut le choix des thèmes retenus pour cette réunion, un choix qui incarne l'attachement de notre organisation continentale à relever les défis actuels et à répondre aux priorités de notre continent en matière de paix et de sécurité.

Les thématiques choisies montrent également que notre organisation est pleinement consciente de l'ampleur de ces défis, notamment la menace terroriste, le financement des opérations de maintien de la paix et les perspectives qu'offre le Pacte pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies à l'Afrique en vue de lever l'injustice historique qu'elle subit et de lui permettre d'obtenir une représentation juste au sein du Conseil de sécurité onusien.

Mesdames, Messieurs, En abritant cette 11<sup>e</sup> édition, l'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre organisation continentale.

Pour conclure, je tiens à adresser mes sincères vœux de succès aux travaux de cette réunion, souhaitant qu'elle aboutisse à des décisions à même de garantir un meilleur avenir pour notre continent, un avenir dans lequel ses intérêts sont respectés, sa parole écoutée et ses aspirations réalisées".

**63<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'APS Lancement d'un service d'information en langue russe**

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a procédé, dimanche, au lancement d'un service d'information en langue russe dans le cadre de l'extension de son activité dans les langues les plus usitées dans le monde pour faire parvenir l'image de l'Algérie aux quatre coins du monde.

Cette démarche, qui coïncide avec la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Agence, vient couronner un long parcours riche en réalisations et amorcer une nouvelle étape de professionnalisation, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la promotion du secteur.

Le service d'information en langue russe a été lancé en présence du ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que des directeurs d'établissements médiatiques nationaux.

Le russe vient ainsi s'ajouter aux cinq autres langues de diffusion de l'APS, à savoir l'arabe, tamazight (trois écritures), le français, l'anglais et l'espagnol, en attendant la diffusion prochaine des informations de l'Agence en langue chinoise.

## EDUCATION

**M. Saâdaoui rencontre les responsables des organisations des parents d'élèves**

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a rencontré, samedi à Alger au siège du ministère, les présidents des organisations nationales agréées des parents d'élèves, à l'occasion de sa nouvelle mission à la tête du secteur.

Il s'agit de la présidente de la Fédération nationale des parents d'élèves, Djamilia Khair, du président de l'Association nationale des parents d'élèves, Ahmed Khaled, et du président de l'Union nationale des parents d'élèves, Hamid Saadi.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que les associations des parents d'élèves sont considérées comme un "allié" pour le ministère afin d'écouter leurs préoccupations se rapportant aux élèves et à toutes les questions les concernant".

A cette occasion, M. Saâdaoui a appelé les directeurs des wilayas de l'éducation à "ouvrir les portes" aux organisations syndicales des travailleurs de l'éducation et aux associations agréées des parents d'élèves, afin d'écouter leurs préoccupations, rappelant les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'"impérative coordination efficace avec les organisations des parents d'élèves".

De leurs côtés, les présidents de ces organisations ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de cette rencontre, durant laquelle une feuille de route a été mise en place pour la coordination et l'action commune au mieux de l'intérêt des élèves, notamment en cette "étape charnière" des examens du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2024-2025. Plutôt dans la journée, le ministre de l'Education nationale avait rencontré les responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, soulignant que "le développement du secteur et la réalisation des objectifs escomptés impliquent d'adopter le dialogue et l'action participative, afin de remédier aux insuffisances".

APS

## COMMUNICATION

**Le DGSN souligne l'importance du renforcement de la communication avec les citoyens**

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a souligné samedi, dans la commune de Djémorah (35 km au Nord de Biskra) l'importance du renforcement des canaux de la communication avec les citoyens au niveau des structures d'accueil des diverses instances sécuritaires pour améliorer le service qui leur est présenté.

Président en compagnie de cadres de la sûreté et des autorités locales l'inauguration du siège de la sûreté de daïra (15.000 habitants) et d'un hôtel de police dans cette même commune, le DGSN a indiqué qu'"outre le bon accueil des citoyens et leur orientation, il est impératif de tenir compte des avis des citoyens et des préoccupations qu'ils expriment dans le cadre des actions de sondage

effectuées par les services de la police et de les consigner afin de connaître les propositions de tous les citoyens sans exception".

Avec les opérations de sensibilisation à l'importance de la contribution des citoyens au soutien des efforts de lutte contre les multiples formes de la criminalité, la collecte de tous ces avis permet d'évaluer les prestations assurées par tous les services et de proposer des solutions dans le cadre des efforts d'amélioration du service, a affirmé le même responsable.

Au chef-lieu de wilaya, le DGSN a présidé l'inauguration du service inter-wilayas du matériel sur une superficie de plus de trois hectares qui est appelé à approvisionner 89 structures sécuritaires des wilayas de Biskra,

d'El Oued, d'Ouled Djellal et d'El Meghaïr en matériel roulant, notamment. Il a également inspecté le projet de réalisation sur 7.000 m<sup>2</sup> d'un centre de repos familial de la police d'une capacité de 124 lits pour un coût total de 261 millions DA.

M. Badaoui a également inauguré un nouveau siège de la police judiciaire dans la commune de Zeribet El Oued (80 km Est de Biskra) affirmant à l'occasion l'importance de cette institution dans la lutte contre la criminalité sous ses multiples formes, notamment la contrebande avant de clôturer sa visite dans cette wilaya par l'inauguration du siège de la 6<sup>ème</sup> sûreté urbaine à la cité de la Zone ouest de la ville de Biskra destinée à 21.000 âmes de 10 quartiers.

## ENERGIE

## Sonatrach : M. Hachichi inspecte le complexe gazier "Alrar" suite à l'incident survenu mercredi dernier

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué samedi, une visite sur le site du complexe de traitement de gaz "Alrar", relevant de la région de production Stah dans la wilaya d'Illizi, afin de suivre les mesures prises sur le terrain après l'incident survenu mercredi dernier au niveau du train de production n (1), sans aucune perte humaine, indique un communiqué du Groupe Sonatrach.

Selon le communiqué, M. Hachichi a entamé sa visite par une inspection de la zone touchée au niveau du train de production n 1. Un exposé technique détaillé lui a été présenté, mettant en lumière "les mesures adoptées pour atténuer les impacts de l'incident".

L'exposé a également abordé "les dispositions mises en œuvre pour isoler complètement ce train des trois autres trains du complexe de traitement de gaz d'Alrar, tout en assurant la stabilité des opérations sur le site", ajoute la même source.

Lors de sa visite, M. Hachichi a pu constater de près la situation et s'informer des efforts déployés pour rétablir les opérations à leur état normal. Il a par ailleurs encouragé "l'équipe d'experts chargée de l'enquête à mener une investigation approfondie pour identifier les causes ayant conduit à l'incident", précise le communiqué. Le PDG a ensuite tenu une réunion avec les responsables du complexe et les équipes techniques sur place. Cette rencontre a porté sur "l'évaluation de l'efficacité des mesures prises ainsi que sur le plan d'action adopté pour relancer les trois autres trains de production du complexe", selon le communiqué. Au cours de cette réunion, M. Hachichi a souligné l'importance d'un "strict respect" des normes de sécurité à toutes les étapes des opérations.

Il a salué la rapidité et l'efficacité des équipes sur le terrain dans la gestion de l'incident, rappelant que la sécurité des travailleurs et des installations reste une priorité absolue pour la société.

Le PDG a également insisté sur le renforcement des programmes de formation en gestion de crise et sur la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour garantir la sécurité des opérations.

Par ailleurs, M. Hachichi a rencontré les employés de la région de production Stah.

Il les a "encouragés et incités à relever le défi en finalisant l'inspection des installations communes aux quatre lignes de production, afin de redémarrer avec succès les trois lignes intactes dans les prochains jours", conclut le communiqué du groupe public.

## MÉDIAS

## La bonne organisation de la Révolution de libération a fait résonner son écho à travers la presse internationale

La bonne organisation de la Glorieuse Révolution de libération et la stratégie de communication adoptée par ses dirigeants ont contribué à faire résonner son écho dans la presse internationale, favorisant ainsi l'internationalisation de la question algérienne, ont affirmé des chercheurs et universitaires lors du Forum de la Mémoire organisé, samedi, par l'Agence Algérie presse service (APS).

S'exprimant lors du forum ayant abordé le thème: "L'écho du déclenchement de la Glorieuse Révolution de Libération dans la presse internationale", le président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Lahcen Zeghidi, a affirmé que la portée internationale de la Révolution de libération s'est manifestée dès les deux premières semaines suivant son déclenchement, en raison de l'ampleur de l'écho qu'elle a suscité et de la position de l'Algérie et les convoitises qu'elle suscitait à l'époque, outre l'effet de surprise engendré par une préparation minutieuse et secrète pour l'action armée, a-t-il dit. Après avoir rappelé les différentes approches des médias internationaux quant au déclenchement de la Révo-

## MINES

## Tindouf : séminaire national sur les perspectives locales et nationales du gisement de Ghar-Djebilet du 12 au 14 décembre

Un séminaire national intitulé "Perspectives locales et nationales du gisement de Ghar-Djebilet" est prévu du 12 au 14 décembre en cours dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Initiée en coordination avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), la rencontre, qui sera rehaussée par la présence d'experts, de cadres et de responsables de différents secteurs, verra la participation de quelque 150 jeunes issus de plusieurs régions du pays, pour s'informer des spécialités et métiers requis pour impulser la dynamique économique avec les perspectives qu'ouvrira le gisement de Ghar-Djebilet, a expliqué le wali de Tindouf, Mustapha Dahou.

"Premier du genre, ce séminaire national contribuera à l'impulsion de la dynamique économique, l'ouverture de perspectives d'emploi, de sous-traitance



et de montage de micro-entreprises et d'entreprises familiales, à la satisfaction des jeunes de la région et du pays en général", a indiqué M. Dahou. Il offrira également le cadre à des rencontres de

concertation et à l'examen de questions liées au développement, en plus de donner lieu à des visites au site du gisement de Ghar-Djebilet pour vulgariser et promouvoir les potentialités que re-

çète cette réserve minière à court, moyen et long terme, ainsi que les opportunités d'investissement garanties par le projet, a-t-il ajouté. Ce séminaire permettra aussi de renforcer la relation entre les secteurs des mines, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans diverses spécialités requises par ce mégaprojet.

Une séance de travail a été tenue au siège de la wilaya de Tindouf en présence de représentants du CSJ, d'experts et de cadres de la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (Sonarem), en vue d'enrichir le programme de cette rencontre.

## UNIVERSITÉ D'ALGER 1

## Création de 50 startups par les étudiants depuis 2022

Le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari a annoncé, dimanche, la création de 50 startups par les étudiants depuis le lancement des maisons de l'intelligence artificielle et des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) en 2022.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre sur les applications de l'intelligence artificielle dans divers domaines, organisée par l'Université au siège de la Maison de l'intelligence artificielle, M. Mokhtari a indiqué que la création de cette dernière, en sus du centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et de l'incubateur d'entreprises, a permis "à des étudiants de lancer 50 startups et d'enregistrer 16 brevets d'invention, ce qui est une avancée considérable".

Et d'ajouter que l'université forme actuellement environ 150 étudiants préparant le lancement de leurs startups, tandis que le CDE de l'université a reçu, jusqu'à présent, 200 demandes d'adhésion. Dans le même contexte, la directrice de l'incubateur d'entreprises de l'université d'Alger 1, Kaouther El

Kourid, a souligné l'intérêt des étudiants pour l'entrepreneuriat, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, précisant que leurs projets visent à développer des solutions dans différents domaines.

Concernant le thème de la rencontre, Mme El Kourid a précisé qu'il s'agit d'explorer le potentiel illimité de l'IA, devenue une nécessité qui exige la mobilisation de tous, pour trouver des solutions durables aux différents défis.

La rencontre a réuni des représentants d'entreprises publiques et privées, d'enseignants et de cadres de l'université, en sus de chercheurs algériens établis à l'étranger, qui ont animé des conférences destinées à sensibiliser les étudiants aux potentialités offertes par l'IA et à les encourager à concentrer leurs efforts sur le développement de solutions fondées sur l'IA.

Lors de son intervention, Riyad Baghdadi, enseignant à l'Université MIT de New York, a appelé les étudiants à profiter de l'émergence récente de l'IA, en vue de permettre à l'Algérie d'être au diapason des autres pays dans

ce domaine, soulignant que l'usage de ces techniques a débuté simultanément dans le monde entier.

Le chercheur a évoqué les différentes applications du "Deep Learning" et du "Machine Learning" notamment dans les secteurs du transport et de la médecine, affirmant que leur intégration dans la vie pratique est désormais accessible, grâce à la disponibilité des données et à la facilité d'accès aux ressources pédagogiques.

Selon M. Baghdadi, l'Algérie a besoin de plateformes de l'IA, notamment dans le domaine de "l'IA générative" en vue d'éviter les contenus inappropriés ou les fausses informations, appelant à créer divers types de contenus en ligne, dans l'objectif de renforcer les bases sur lesquelles reposent ces plateformes.

De son côté, le chercheur et médecin Yacine Abdeljelbar a estimé que les applications algériennes basées sur l'IA devraient s'appuyer sur des expériences réelles, soulignant l'importance pour les étudiants de bien comprendre les besoins de la société avant de lancer leurs projets.

algérien, en promouvant la thèse du complot étranger" "La presse française rapportait le discours officiel du système colonial qui interdisait de diffuser les informations relatives aux opérations de torture, aux disparitions forcées et aux massacres des civils", d'autant plus qu'il était strictement interdit d'utiliser le terme "Algériens" qui a été substitué par "les français musulmans", a-t-il relevé.

"Au fil du temps et face à la montée en puissance de la Révolution ainsi qu'aux révélations sur les crimes de la France coloniale, certains médias occidentaux ont commencé à exposer les pratiques de torture, d'exécutions sommaires et de disparitions forcées..."

Les médias arabes, en revanche, ont joué un rôle crucial dans la défense de la cause du peuple algérien. Grâce aux activités des bureaux du FLN dans ces pays, ces médias ont contesté la propagande coloniale française, a-t-il dit. Un exemple marquant est celui de la Radio Saïel El Arab, première à annoncer le déclenchement de Révolution avec ces mots: "L'Algérie ouvre un nouveau chapitre de dignité, d'honneur et de fierté". Des intel-

lectuels arabes, comme l'écrivain Abbas Mahmoud Al-Akkad, ont également contribué à la cause algérienne, ce dernier publiant un article dans le quotidien égyptien "Akhbar El-Yawm", intitulé: "L'Algérie, entre la Mecque et Paris", où il décrivait la Révolution comme une leçon pour les colonisateurs. Pour sa part, l'enseignante à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, Bouzifi Ouahiba, a abordé les dimensions politiques, humaines, diplomatiques et juridiques du traitement médiatique de la Révolution. Elle a relevé l'évolution de positions des médias occidentaux, passant de l'alignement sur le colonialisme à un soutien à la Révolution.

La stratégie médiatique et diplomatique des dirigeants de la Révolution a permis d'utiliser les médias internationaux pour l'internationalisation de la cause algérienne, en exécution des règles du Congrès de la Soummam qui a consacré une grande partie de ses travaux à la question de l'information révolutionnaire en soutien à l'action politique et militaire, a-t-elle estimé.

## MÉDÉA

## 1,5 milliards de DA consacrés aux structures sportives les trois dernières années

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de dinars a été dégagée au cours des trois dernières années pour la mise à niveau de stades communaux et la réalisation de terrains de sports de proximité à travers les communes de Médéa, a-t-on appris dimanche, auprès de la Direction des équipements publics, maître d'œuvre de ces projets.

Une dotation budgétaire de plus de 772 millions de DA provenant du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été consacrée, entre 2022 et 2024, à la mise à niveau pour homologation de quinze stades communaux situés dans de nombreuses localités de la wilaya, a fait savoir le directeur local des équipements publics (DEP), Redouane Houas.

Les travaux de mise à niveau consistent en le revêtement des terrains de football en gazon synthétique, la réalisation de mur de clôture, l'aménagement des blocs vestiaires et les espaces extérieurs des sites de jeu, a-t-il détaillé. Quar-



torze stades communaux sur les quinze ciblés ont été réceptionnés et mis à la disposition des clubs locaux, le dernier projet, localisé à Berrouaghia, est en cours d'exécution, a-t-il ajouté. Ces structures sportives

sont localisées, entre autre, à El-Azzizia, Guelb-El-Kebir, Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui et Ain-Boucif, a indiqué ce responsable. Par ailleurs, une enveloppe de 805 millions de DA a été injectée durant ces trois années pour la réalisation de douze terrains de sports de proximité, dont dix ont été achevés et livrés à la commune et deux autres situés à Ro-beia et Draa-Smar sont en phase de réalisation, selon M. Houas.

Parmi les communes bénéficiaires de ce projet, le DEP cite Mfatha, El-Aouinet, Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida et Oum-Djellil.

## ANNABA

## Construction du barrage de Bouhdid: M. Derbal insiste sur la résorption du retard enregistré

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a donné, samedi après-midi à Annaba, des instructions strictes à l'effet de résorber le retard accusé dans la réalisation du barrage de Bouhdid, à l'ouest de du chef-lieu de wilaya.

Après avoir écouté un exposé détaillé sur ce projet inscrit en 2019 dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à protéger la plaine ouest d'Annaba des inondations, le ministre a insisté sur la nécessité de rattraper le retard accusé afin de réceptionner ce projet "important" au "début du mois de juillet 2025".

Les investissements importants dont le secteur de l'hydraulique a bénéficié dans cette wilaya doivent être

réalisés dans les délais impartis et selon les normes de qualité requises, a déclaré M. Derbal.

Affirmant qu'il veillera "personnellement" au suivi de la réalisation du barrage de Bouhdid, d'une capacité de 750.000 m3, le ministre a souligné que cet ouvrage destiné à prévenir les effets des crues, collectera les eaux pluviales et maîtrisera leur débit vers l'oued, pour protéger la zone ouest de la ville, ainsi que la plaine, des inondations. Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, le ministre a également inspecté les travaux du projet portant suppression des estuaires où se déversent les eaux pluviales au niveau de la zone d'extension du port d'Annaba, où il a souligné

l'importance de ce projet d'un point de vue environnemental et sanitaire.

Un projet qui vise à dévier les eaux pluviales et à éliminer le déversement aléatoire des eaux usées sur un site dédié à l'extension du port d'Annaba.

Dans la région de Chaiba, dans la commune de Sidi Ammar, le ministre a inspecté, en compagnie du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, la construction de réservoirs d'eau d'une capacité totale de 10.000 m3, avant de superviser la mise en service d'une station de relevage dans la zone d'El Rym, à Annaba, où il a appelé à l'entretien préventif régulier des installations afin de prolonger leur durée de vie et assurer leur exploitation optimale.

## AÏN TEMOUCHENT

## Des actions pour l'intégration des assiettes foncières dans le portefeuille des offres d'investissement

Le wali d'Aïn Te'mouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a mis l'accent, samedi, sur la nécessité d'intégrer 56 assiettes de terrains situées dans la zone industrielle de Tamazoura dans le portefeuille des offres d'investissement dans la plateforme numérique de l'investisseurs créée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Lors de sa visite dans cette zone industrielle, M. Ouled Abdennebi a exhorté le responsable local de l'Agence de promotion de l'investissement à inscrire ces 56 parcelles, dont les travaux d'aménagement sont achevés, sur la plateforme numérique destinée aux investisseurs, afin, a-t-il soutenu, d'attirer de nouveaux investissements susceptibles de créer des emplois.

La zone industrielle de Tamazoura s'étend sur une superficie totale de 205 hectares, répartie en

283 lots destinés à six secteurs industriels, à savoir la construction et les travaux publics, l'industrie de transformation, la fabrication, l'industrie automobile, l'agroalimentaire et la production pharmaceutique.

Une partie est également réservée aux infrastructures de services, indique-t-on.

Le wali a insisté sur la nécessité de mettre à jour l'étude relative à la répartition des zones d'activités dans cette zone industrielle afin de mieux répondre aux nouvelles demandes d'investissement.

Le premier responsable de l'Exécutif local, a également appelé à associer le représentant des opérateurs économiques actifs dans cette zone à cette démarche.

La zone industrielle a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 3,5 milliards de dinars pour son amé-

nement. Les travaux de raccordement au gaz naturel et au réseau de fibres optiques sont achevés, tandis que les travaux concernant les réseaux routiers, d'assainissement et d'ap-

provisionnement en eau ont atteint un taux d'avancement de plus de 98 %, selon le directeur des Travaux publics, Tahar Nekache, chargé du suivi du projet.

TAMANRASSET  
Inauguration d'un dépôt régional du Croissant-Rouge algérien

Un dépôt régional de denrées alimentaires et d'équipements divers, relevant du Croissant-Rouge algérien (CRA), a été inauguré dimanche à Tamanrasset par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui.

S'exprimant à cette occasion, Mme Hamlaoui a indiqué que l'inauguration de cette structure s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du CRA, en vue de répondre aux besoins d'urgence, notamment lors de catastrophes, en raison de l'éloignement des wilayas frontalières et du Sud du siège central du CRA à Alger.

Ce dépôt régional a accueilli à son ouverture d'importantes quantités de produits alimentaires ainsi que des équipements de secours et de sauvetage, consistant en 8.008 colis alimentaires, 3.008 articles de literie, 185 tentes, ainsi que de l'eau minérale et des détergents, acheminés à bord de 18 camions.

## TIZI-OUZOU

## Deux personnes tuées par le monoxyde de carbone

Deux personnes ont trouvé la mort, asphyxiées par le monoxyde de carbone, au chef-lieu de wilaya de Tizi Ouzou.

Il s'agit de jeunes âgés de 41 et 37 ans qui ont été tués par le monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-bain.

Les deux victimes ont été prises dans leur sommeil par le tueur invisible, dans un local commercial transformé en habitation, à la nouvelle ville de Tizi - Ouzou.

Les éléments de la protection civile, alertés, sans doute, par les voisins qui auraient remarqué l'absence des deux citoyens décédés, sont intervenus, durant l'après midi de la journée de samedi, pour acheminer les dépouilles mortelles des deux victimes vers la morgue du CHU Nedir Mohamed.

Il faut noter que cette année, plusieurs cas similaires ont été enregistrés dans la wilaya de Tizi - Ouzou. Pour rappel, d'ailleurs, en mars dernier, quatre personnes d'une même famille sont mortes asphyxiées au CO, à la Cité des 1500 logements de Oued Falli, à quelques encablures seulement du chef-lieu de wilaya. Un couple et de leurs deux filles qui sont victimes de cette tragédie.

Samedi, deux autres personnes sont mortes dans les mêmes circonstances, ce qui rappelle la nécessité de respecter les mesures de prévention face aux dangers du monoxyde de carbone (CO) qui est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel.

«Il y a plusieurs campagnes de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone sont régulièrement organisées par les services de Sonelgaz qui procèdent même à des opérations d'installation de détecteurs au niveau des maisons.

«Le détecteur de gaz permet de prévenir les citoyens dès le début de la fuite de gaz afin d'éviter les explosions ou les intoxications au monoxyde de carbone», ne cessent de rappeler les initiateurs de ces campagnes de sensibilisation.

Le mouvement associatif sensibilise également contre ce danger invisible qui ne cesse de tuer des vies humaines.

Samy Amrane

## KHENCHELA

## 90 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à la commune de N'sigha

Pas moins de 90 foyers des deux localités d'Ouled Bousseka et Ouled R'ghis, situées, dans la commune de N'sigha (wilaya de Khenchela), ont été raccordés dimanche au réseau de distribution de gaz naturel.

Présidée par le wali de Khenchela, Salim Harizi, cette opération de raccordement s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la wilaya de Khenchela, selon les explications techniques données par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz, Abdelkrim Boumoughaz. A Ouled Bousseka, 65 foyers ont été raccordés à la faveur de la réalisation dans un délai de 12 mois d'un réseau de 23 km de canalisation pour une enveloppe financière de 41 millions DA, a précisé le même cadre ajoutant que le raccordement des 25 autres foyers à Ouled R'ghis a nécessité un réseau de plus de 6 km installé pour un coût de 30 millions DA. Les oppositions de certains citoyens liées à la nature juridique des terres traversées par le réseau ont été à l'origine du retard mis dans l'exécution des deux projets dans les délais initialement fixés, a précisé le même responsable.

Le wali a exhorté les cadres locaux du secteur de l'énergie et de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à assurer un suivi quotidien des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, à sanctionner les entreprises retardataires et à résoudre les problèmes qui surviennent sur le terrain en coordination avec les présidents des assemblées populaires communales (APC) pour mener à terme ces projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des populations des localités reculées et montagneuses.

## ENERGIE

**Sonatrach: redémarrage du complexe gazier "Alrar" à Illizi dans les "plus brefs délais" (PDG)**

Le Président directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi a affirmé que le Groupe œuvre actuellement au redémarrage, "dans les plus brefs délais", du complexe gazier "Alrar", qui a subi, mercredi dernier, un incendie au niveau du train de production N 1, et ce en recourant à l'exploitation des trois autres trains intacts du site.



La déclaration de M. Hachichi est intervenue, samedi, lors d'une visite de terrain dans la wilaya d'Illizi pour s'enquérir des mesures prises au niveau du complexe situé dans la zone de production de "Stah", où il a inspecté le site de l'incident, qui n'a causé aucune perte humaine. A ce propos, il a affirmé que "la priorité des équipes techniques sur place est d'assurer la sécurité de toutes les chaînes communes de production et de vérifier leur intégrité avant de redémarrer les trois (3) autres trains de production du complexe dans les plus brefs délais", relevant que "les mesures mises en œuvre visent à isoler complètement le train endommagé des autres trains intacts". Le PDG de Sonatrach a en outre précisé

que "le train N 1, touché par l'incendie, représente seulement 30 % de la production totale du complexe", et que "les équipes mobilisées par le groupe s'efforceront de réhabiliter et de redémarrer ce train dans les plus courts délais, afin de permettre au complexe de reprendre sa pleine capacité de production". Par ailleurs, M. Hachichi a indiqué que "les clients continueront à être approvisionnés en gaz naturel de manière régulière grâce aux équipements non affectés, permettant une production quotidienne de 18 millions de m3 de gaz naturel". En ce qui concerne l'approvisionnement aux niveaux national et international, le PDG de Sonatrach a rassuré que cette opération se poursuivra grâce aux efforts des au-

tres unités pour compenser la production de gaz du complexe "Alrar". A cette occasion, M. Hachichi a salué les efforts des équipes de sécurité industrielle du Groupe pour maîtriser cet incendie avec une mobilisation qu'il a qualifiée de "remarquable", expliquant que "le plan d'assistance du centre tactique de gestion des incidents de la région d'In Amenas a été activé, ce qui a permis l'intervention de toutes les unités concernées". Il a, dans ce cadre, qualifié "cette intervention de très positive", mettant en avant l'importance des exercices annuels et des simulations menés par la compagnie à travers tous ses pôles industriels à travers le pays, en vue de réduire et maîtriser les incidents industriels.

Lors de sa visite sur terrain au complexe, M. Hachichi a suivi une présentation technique détaillant "les mesures prises pour limiter les effets de l'incident" ainsi que les dispositions mises en place pour isoler complètement le train endommagé des trois autres trains intacts relevant du complexe de traitement de gaz "Alrar" et assurer la stabilité des opérations du complexe", selon la même source. M. Hachichi a tenu une réunion avec les responsables du complexe et les équipes techniques opérant sur le site, durant laquelle il a mis l'accent sur "l'évaluation de l'efficacité des mesures prises ainsi que le plan d'action adopté pour redémarrer les trois autres trains du complexe", conclut le communiqué.

## INDUSTRIE

**M.Ghrieb entame des rencontres d'évaluation avec les responsables des groupes publics (ministère)**

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a entamé, samedi à Alger, une série de rencontres avec les responsables des groupes industriels publics en vue d'évaluer leurs performances, celles de leurs filiales et entreprises affiliées, afin de garantir leur efficacité et de remédier aux dysfonctionnements et obstacles qu'ils rencontrent, selon un communiqué du ministère.

A cet effet, M. Ghrieb a tenu des réunions de travail au siège du ministère avec les responsables du Groupe des industries locales (Divindus), du Groupe des industries électroniques, électroménagères et électriques (Elec El Djazair), de la Société nationale de sidérurgie (SNS), ainsi que du Groupe Algerian Chemical Specialties (ACS) et leurs filiales respectives.

A cette occasion, le ministre a élaboré une feuille de route et donné des "instructions concrètes visant à améliorer les performances, l'efficacité et les résultats de ces groupes industriels et de leurs filiales, conformément aux orientations du président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune, pour dynamiser le secteur industriel", précise le communiqué.

Ces directives concernent principalement les "plans d'action des groupes, les stratégies de relance, leur situation financière et économique, l'adoption de politiques de marketing dynamiques sur les marchés extérieurs, notamment africains, ainsi que le renforcement du rôle des centres de formation du secteur et leur implication accrue dans la réalisation des objectifs fixés".

Le ministre a également insisté sur "la nécessité de trouver des solutions urgentes aux entraves et aux difficultés rencontrées par certaines entreprises relevant du portefeuille du secteur".

Parmi les mécanismes évoqués pour surmonter ces défis, M. Ghrieb a souligné l'importance de créer un cadre de coopération et de coordination entre les groupes industriels et les autres secteurs économiques, ajoute le ministère.

Par ailleurs, le ministre a mis en avant "l'importance d'élaborer un

guide stratégique national pour l'industrie, portant sur les intrants, les extrants, les compétences nationales dans les métiers de l'industrie, les déchets industriels et les parcs de technologie industrielle, afin de servir de référence pour la prise de décisions au niveau des groupes publics, le développement de l'ingénierie inverse dans le domaine industriel, l'orientation des investisseurs et des startups, ainsi que pour les différents centres de recherche".

La conformité a également figuré parmi les priorités abordées par M. Ghrieb dans ses orientations, en raison de son rôle crucial dans l'assurance de la qualité des produits, facilitant ainsi leur exportation et leur accès aux marchés internationaux, indique le communiqué.

A l'issue de ces réunions, il a été décidé "d'adopter une série de mesures et de procédures pour une prise en charge urgente des situations et des contraintes rencontrées par les groupes industriels et leurs filiales", conclut la même source.

APS

**UNION DES ASSUREURS DE RISQUES COMMERCIAUX DE L'OCI Réunion à Alger du Conseil exécutif**

La réunion du Comité exécutif de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman) s'est tenue dimanche à Alger, en prévision des travaux de la 14<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle de cette Union prévue lundi.

Présidée par Khalid Khalafalla, Secrétaire général de l'Union "Aman", cette réunion qui a eu lieu en présence d'une trentaine de membres s'est notamment penchée sur les aspects statutaires et organisationnels ainsi que sur la préparation des décisions qui seront prises lors des travaux de l'Assemblée générale prévue lundi à Alger, a-t-on indiqué auprès de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) qui accueille cette assemblée.

Les travaux de l'Assemblée générale, qui se tiendra sous le slogan "renforcer l'assurance-crédit et les échanges commerciaux en Afrique et dans les pays arabes et islamiques" constituera une plateforme d'échange de connaissances, de développement de partenariats et d'exploration de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, soulignent les organisateurs.

Il s'agit pour les participants aussi de délibérer particulièrement sur les moyens de promouvoir la coopération régionale pour la durabilité mondiale, sur le rôle de l'assurance-crédit dans la promotion des échanges commerciaux et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), et sur l'importance de l'information sur le crédit dans l'atténuation des risques et l'optimisation des recouvrements de crédits commerciaux.

Au programme de cette Assemblée générale, qui se tient sous le parrainage du ministre des Finances, Laaziz Faïd, figurent plusieurs sessions et panels qui examineront diverses thématiques liées aux assurances des risques commerciaux, la coopération internationale et le rôle des assurances créés dans l'appui aux ODD, et le potentiel du commerce afro-arabe.

Forum professionnel réunissant les assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'OCI, l'Union "Aman" a été créée en 2009 afin d'unir leurs efforts en vue d'établir une union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux dans les pays membres.

**BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage**

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 2024, communiquées par la Banque d'Algérie.

**Billets de banque**

Base Devises	Achat	vente
1 USD	131,47	139,49
1 EUR	138,60	147,07
1 GBP	166,33	176,55
100 JPY	86,63	91,94
1 CHF	148,71	157,85
1 CAD	93,71	99,45
1 DKK	18,58	19,72
1 SEK	12,02	12,76
1 NOK	11,84	12,57
1 AED	35,79	37,98
1 SAR	35,00	37,14
1 KWD	427,55	453,79

**Chèques de voyage**

Base Devises	Achat	vente
1 USD	132,81	139,49
1 EUR	140,00	147,07
1 GBP	168,02	176,55
100 JPY	87,50	91,94
1 CHF	150,22	157,85
1 CAD	94,66	99,45
1 SEK	12,14	12,76

## MARCHÉ PÉTROLIER

### 8 ans après l'accord de Vienne, la Déclaration de coopération continue de s'avérer efficace (Opep)

Huit ans après l'accord de Vienne, conclu lors de la 171e réunion de la Conférence de l'Opep, tenue le 30 novembre 2016 à Vienne (Autriche), la Déclaration de coopération (Doc) signée entre les pays membres de l'Opep et des pays non membres continue de démontrer son efficacité pour assurer la stabilité du marché pétrolier, a déclaré samedi le secrétaire général de l'Organisation.



S'exprimant à l'occasion de la célébration du 8e anniversaire de cet accord "historique", le secrétaire général de l'Opep, Haitham Al Ghais, cité dans un communiqué publié sur le site web de l'Organisation, a affirmé : "L'accord de Vienne constitue une étape importante dans l'histoire de l'industrie pétrolière, car son adoption a facilité l'établissement d'une plateforme multilatérale solide de collaboration et de dialogue dans le but de soutenir la stabilité

du marché mondial du pétrole grâce à la Déclaration de coopération".

Il a ajouté : "Huit ans plus tard, ces efforts continuent de s'avérer efficaces et précieux, car ils ont permis de surmonter plusieurs instabilités du marché, notamment le ralentissement économique résultant de l'épidémie de COVID-19".

L'Opep a aussi réaffirmé les efforts des pays membres de l'Organisation et des pays producteurs de pétrole non

membres signataires de la Doc pour soutenir la stabilité du marché au profit de tous les acteurs du secteur, y compris les producteurs, les consommateurs et les investisseurs, ainsi que pour contribuer à l'économie mondiale dans son ensemble.

"Ces efforts mettent également en avant les visions de l'Organisation sur l'importance du multilatéralisme, de la coopération internationale et du dialogue", souligne le communiqué. L'Organisation a

également rappelé que l'accord de Vienne s'est appuyé sur l'accord historique d'Alger, conclu en Algérie le 28 septembre 2016, lors de la 170e réunion extraordinaire de la Conférence de l'Opep.

Cet accord a ouvert la voie à l'adoption de la Déclaration de coopération historique entre les pays membres de l'Opep et plusieurs pays producteurs de pétrole non membres, à Vienne, le 10 décembre 2016, pour soutenir la stabilité du marché pétrolier.

## TUNISIE

### La Banque centrale décide de maintenir son taux directeur inchangé à 8%



Le Conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir inchangé à 8% son taux directeur et de continuer à poursuivre une politique monétaire

prudente. Dans un communiqué publié sur le site officiel de la BCT à l'issue de la réunion de son conseil d'administration, cette décision a été prise au vu des risques entourant la

trajectoire de l'inflation. Selon la même source, le Conseil a passé en revue les derniers développements économiques et financiers aussi bien à l'échelle internationale que nationale. Sur le plan national, la croissance économique, aux prix constants de 2015, s'est maintenue sur une trajectoire haussière graduelle pour atteindre 1,8% au troisième trimestre 2024, contre 1% le trimestre précédent et -0,4% une année auparavant.

Au vu des performances attendues pour toute l'année 2024, le Conseil souligne la nécessité pour toutes les parties prenantes d'œuvrer pour accélérer la mise en place des réformes requises et surmonter toutes les difficultés afin de renforcer les capacités de l'offre et d'atteindre les taux de croissance permettant de préserver les équilibres globaux.

## BRÉSIL

### La cotation du dollar franchit un seuil historique

La cotation du réal brésilien a franchi pour la première fois le seuil symbolique de 6 réals pour un dollar jeudi, alors que les marchés se montrent inquiets face aux engagements fiscaux et budgétaires du gouvernement Lula.

A 13H15 (16H15 GMT), la monnaie américaine était cotée à 6,004 réals pour un dollar, selon un gra-

phique du quotidien économique de référence Valor.

La cotation sur le site officiel de la Banque centrale du Brésil était à 5,99 réals pour un dollar à 15H00 (18H00 GMT).

D'après une série statistique de l'Institut public de recherche économique appliquée (IPEA), dépendant du gouvernement, la monnaie brésilienne

n'avait jamais été cotée à 6 réals pour un dollar depuis son entrée en circulation en 1994.

Mercredi soir, le ministre des Finances, Fernando Haddad, a annoncé une réduction des dépenses publiques de 70 milliards de réals (environ 11 milliards d'euros) d'ici 2026.

Les mesures d'économie envisagées portent

notamment sur le niveau du salaire minimum et les avantages accordés aux fonctionnaires ainsi que sur les pensions militaires.

Les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) tablent sur une croissance de 3% au Brésil en 2024, contre une moyenne de 2,1% pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

## MARCHÉS EN ASIE

### Le yen bondit, la Banque du Japon dans le radar

Le yen a repris sa forte ascension vendredi face au dollar, dopé par les attentes d'une hausse des taux de la Banque du Japon, tandis que les Bourses asiatiques se repliaient, atones au lendemain de la pause de Thanksgiving à Wall Street.

La monnaie japonaise a de nouveau grimpé fortement face au billet vert vendredi, se hissant brièvement au-dessus de la barre symbolique des 150 yens pour un dollar pour la première fois depuis mi-octobre.

Vers 02H00 GMT, elle s'échangeait à 150,16 yens pour un dollar (+0,95%), contre plus de 155 yens en fin de semaine dernière.

La devise nippone avait fortement grimpé en début de semaine, profitant de son statut de valeur refuge sur fond de regain des incertitudes économiques après l'annonce par le président élu américain Donald Trump de taxes douanières prohibitives visant Chine, Mexique et Canada.

Mais surtout, le yen profite des attentes de plus en plus grandes de voir la banque centrale japonaise (BoJ) remonter à nouveaux ses taux mi-décembre, après les avoir déjà relevés à deux reprises cette année --mettant fin à de longues années de taux quasi-nuls voire négatifs.

Un mouvement à rebours des grandes banques centrales mondiales, à commencer par la Réserve fédérale américaine (Fed) qui au contraire engage une baisse graduelle de leurs taux. Vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 0,45% à 38.174,00 points, et l'indice élargi Topix 0,32% à 2.678,59 points.

Les échanges étaient sans grande direction, faute de signal de la part de Wall Street --fermé la veille pour cause de jour férié de Thanksgiving-- et toujours hantés par la perspective de tensions commerciales accrues.

Les places chinoises oscillaient autour de l'équilibre, tiraillées entre la perspectives du bras de fer douanier sino-américain, la possibilité de restrictions américaines sur les puces moins sévères que craint, selon Bloomberg, et l'incertitude sur la réponse de Pékin.

Vers 02H00 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 0,05% à 19.357,76 points. L'indice composite de Shanghai prenait 0,01% à 3.295,02 points, et celui de Shenzhen abandonnait 0,40% à 1.975,81 points. Sur le marché du pétrole, le baril de West Texas Intermediaire (WTI) progressait de 0,48% à 69,05 dollars.

## JAPON

### Le taux de chômage au Japon atteint 2,5% en octobre 2024

Le taux de chômage au Japon a augmenté de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent pour atteindre 2,5% en octobre 2024, la première augmentation en trois mois, selon les données publiées vendredi par le gouvernement japonais. D'après le ministère des Affaires intérieures et des communications, le nombre total de personnes ayant un emploi en octobre a augmenté de 0,2% pour atteindre 67,98 millions en données corrigées des variations saisonnières, après une baisse en septembre, tandis que le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 1,8% pour atteindre 1,71 million, marquant ainsi la première augmentation en trois mois. Parallèlement, des données gouvernementales distinctes ont montré que le ratio emploi/demandeur d'emploi a augmenté pour atteindre 1,25 en octobre, contre 1,24 le mois dernier, ce qui signifie qu'il y avait 125 offres d'emploi pour 100 demandeurs d'emploi. Selon le ministère de la Santé, du travail et de la protection sociale, les nouvelles offres d'emploi dans le secteur de la recherche universitaire et des services techniques ont augmenté de 8,9% par rapport à l'année précédente, tandis que les nouvelles offres d'emploi ont chuté de 6,5% dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

## TISSEMSILT Mise en service de projets d'approvisionnement en eau potable (Direction)



Plusieurs projets d'approvisionnement en eau potable ont été récemment mis en service dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'eau potable au sein de cette direction, Ahmed Metane, a indiqué que le réseau d'eau potable a été mis en service au profit du douar Aïn Tahdharit et du village Sidi Mansour dans la commune de Khemisti, bénéficiant ainsi à plus de 430 familles.

Ce projet, réalisé en 10 mois, a nécessité une enveloppe financière dépassant les 144 millions de dinars, selon la même source. Dans la même commune, un forage profond a été mis en service au village de Sidi Mansour, permettant l'approvisionnement en eau potable de plus de 250 familles après des travaux de réhabilitation, a ajouté le même responsable.

Le responsable a également fait part de l'inauguration d'une station de pompage d'eau potable au quartier du 5 Juillet, suite à des travaux de réhabilitation ayant mobilisé un budget de plus de 38 millions de dinars. Ces projets visent à améliorer le service public d'approvisionnement en eau potable pour les habitants de la wilaya, a-t-on indiqué.

## Deux chercheurs britanniques visitent le Parc national de Theniet El Had



Deux chercheurs britanniques spécialisés en ornithologie ont visité le Parc national de Theniet El Had, également connu sous le nom de forêt d'El-Medded, à Tissemsilt, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur du Parc, Abderrezak Lahmar. M. Lahmar a précisé que cette visite scientifique, entamée vendredi dernier, s'inscrit dans le cadre d'un projet commun entre la Direction générale des forêts et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Ce projet porte sur la "réintroduction" de certaines espèces d'oiseaux rares, en particulier l'ibis chauve, dans certaines régions du pays, dont le Parc national de Theniet El-Had, en évaluant la disponibilité des conditions nécessaires à leur réintroduction. Accompagnés de cadres de la Direction générale des forêts, des enseignants de l'université de Tissemsilt, le Conservateur des forêts et du directeur des Services agricoles de la wilaya, les deux ornithologues ont visité plusieurs zones du parc.

Ils ont étudié la biodiversité exceptionnelle de cet espace naturel, ainsi que la stratégie mise en œuvre pour sa préservation et les mécanismes de sa contribution au développement local, a ajouté la même source.

## HYDRAULIQUE

### Les stations de dessalement de l'eau mer amélioreront substantiellement l'approvisionnement des citoyens en eau potable (Derbal)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a rappelé, samedi à El Tarf où il effectuait une visite de travail, que l'entrée en service, fin 2024, des stations de dessalement de l'eau de mer, en cours de réalisation à travers le littoral du pays, améliorera substantiellement l'alimentation de la population en eau potable.

"La réalisation des stations de dessalement d'eau de mer à travers la bande côtière vise à augmenter la disponibilité de l'eau potable et à améliorer les prestations fournies aux citoyens", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse sur le site de construction du réservoir d'eau principal d'une capacité de 50.000 m<sup>3</sup>, dans la commune du Lac des Oiseaux, dans le cadre du projet de réalisation de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Kouidiat Draouèche (commune de Berrihane).

Il a précisé que les projets gérés par le secteur de l'hydraulique, pour le raccordement de ces stations aux réseaux d'adduction et de distribution d'eau sont en réalisation "avec une cadence accélérée", et que les systèmes de transfert seront mis en service "parallèlement à l'entrée en exploitation des stations de dessalement dans les délais prévus, soit d'ici à la fin de l'année 2024".

Rappelant que l'Etat a consacré d'énormes investissements au programme de dessalement, M. Derbal a ajouté que l'objectif de ces stations est d'assurer l'approvisionnement en eau potable des wilayas côtières ainsi que des wilayas situées dans un rayon de



150 km. "La construction d'usines de dessalement de l'eau de mer pour soutenir l'alimentation des citoyens en eau potable, dans un contexte marqué par le manque de précipitations en raison des conditions climatiques, est la meilleure option pour atteindre la sécurité de l'eau, car le dessalement constitue une source durable, contrairement aux ressources traditionnelles exploitées", a-t-il encore déclaré.

Le ministre de l'Hydraulique a salué le rôle des entreprises publiques nationales chargées de la construction de ces stations, ainsi que des systèmes de transfert, soulignant que

ces projets sont désormais réalisés par des Algériens, ce qui renforce la souveraineté nationale, s'agissant de la sécurité de l'eau. Après avoir reçu des explications détaillées sur les étapes ayant jalonné la construction du réservoir d'eau principal, situé à une altitude de 200 m au-dessus du niveau de la mer, et où les travaux, achevés à 100%, n'attendent plus pour être réceptionnés, que les aménagements extérieurs, M. Derbal a instruit l'entreprise publique en charge des travaux, à l'effet de livrer le projet "au bout d'un délai de rigueur de 15 jours". Inspectant l'état d'avancement du projet relatif à la mise en place des conduites de transfert

de l'eau dessalée, depuis la station de Kouidiat Draouèche jusqu'au croisement de l'oued Mafragh, situé dans la zone d'El Battah (commune de Ben M'hidi), le long de la route nationale n 184, M. Derbal a indiqué que la station de dessalement dispose de 38 réservoirs d'eau d'une capacité de plus de 400.000 m<sup>3</sup>, de 17 stations de pompage et de 600 km de canalisations de différents diamètres. Pour rappel, la station de dessalement d'eau de mer de Kouidiat Draouèche, qui occupe une superficie totale de 11 hectares, est l'une des plus importantes du pays, avec une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup>/jour.

## TINDOUF

### Séminaire national sur les perspectives locales et nationales du gisement de Ghar-Djebilet du 12 au 14 décembre



Un séminaire national intitulé "Perspectives locales et nationales du gisement de Ghar-Djebilet" est prévu du 12 au 14 décembre en cours dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Initiée en coordination avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), la rencontre, qui sera rehaussée par la présence d'experts, de cadres et de responsables de différents secteurs, verra la participation de quelque 150 jeunes issus de plu-

sieurs régions du pays, pour s'informer des spécialités et métiers requis pour impulser la dynamique économique avec les perspectives qu'ouvrira le gisement de Ghar-Djebilet, a expliqué le wali de Tindouf, Mustapha Dahou.

"Premier du genre, ce séminaire national contribuera à l'impulsion de la dynamique économique, l'ouverture de perspectives d'emploi, de sous-traitance et de montage de micro-entreprises et d'entreprises familiales, à la satisfaction des

jeunes de la région et du pays en général", a indiqué M. Dahou.

Il offrira également le cadre à des rencontres de concertation et à l'examen de questions liées au développement, en plus de donner lieu à des visites au site du gisement de Ghar-Djebilet pour vulgariser et promouvoir les potentialités que recèle cette réserve minière à court, moyen et long terme, ainsi que les opportunités d'investissement garanties par le projet, a-t-il ajouté.

Ce séminaire permettra aussi de renforcer la relation entre les secteurs des mines, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans diverses spécialités requises par ce mégaprojet.

Une séance de travail a été tenue au siège de la wilaya de Tindouf en présence de représentants du CSJ, d'experts et de cadres de la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (Sonarem), en vue d'enrichir le programme de cette rencontre.

## INTEMPÉRIES EN GRÈCE Deux morts sur l'île de Lemnos

Deux personnes sont mortes sur l'île grecque de Limnos, en mer Egée, dans des intempéries qui sévissent sur une grande partie du pays et ont causé d'importants dégâts sur l'île de Rhodes, ont annoncé les autorités dimanche.

Les victimes sont un agriculteur de 57 ans et un homme de 70 ans qui ont trouvé la mort samedi sur l'île de Lemnos, proche des côtes turques, dans le nord-est de la mer Egée, selon la police grecque. La tempête Bora qui frappe la Grèce depuis samedi, a provoqué d'importants dégâts sur l'île de Rhodes, dans l'archipel du Dodécanèse, notamment sur le réseau routier, des habitations et des entreprises, selon le gouverneur régional de l'Egée du Sud, Yiorgos Hadjimarkos. "Rhodes, la nuit dernière, a été sévèrement éprouvée. Des dizaines d'opérations d'évacuation ont dû être menées, dans des conditions particulièrement difficiles", a-t-il précisé dans un communiqué dimanche. Les habitants de cette île touristique également proche des côtes turques ont reçu un message d'alerte des services de Protection civile les enjoignant de rester chez eux. Une interdiction de circuler à bord de véhicules a également été ordonnée tandis que les secours sont "en état d'alerte maximale", selon la même source. La télévision publique ERT a diffusé des images de terrains et de champs inondés à Lemnos, une île agricole. Quelque 25



pompiers d'Athènes ont été envoyés en renfort sur cette île, selon les pompiers, et 35 autres à Rhodes.

Les services météorologiques grecs ont averti que la tempête Bora devrait provoquer d'importantes chutes de neige dans l'ouest de la Macédoine et les zones montagneuses de l'Épire (nord-ouest).

La Protection civile, dans un avertissement envoyé sur les téléphones portables, avait lancé samedi un message d'alerte en raison des risques de fortes pluies et de vents violents en Macédoine centrale (nord-est), en Thessalie (centre) et en Attique, la région qui entoure Athènes.

## MALAISIE Plus de 150 000 personnes évacuées suite à des inondations

Plus de 150 000 personnes ont été forcées de quitter leurs maisons suite à l'aggravation des inondations dans plusieurs États du nord de la Malaisie, ont rapporté dimanche des médias officiels.

Le nombre de personnes évacuées suite à ces inondations et hébergées dans des centres de secours tempo-

raires à travers le pays a grimpé à 152 377, dimanche matin, a rapporté l'agence de presse officielle Bernama. Pahang est le dernier État à être touché par les fortes inondations. L'État du Kelantan a été le plus durement touché, avec 96 743 personnes évacuées, selon les données de l'Agence nationale de ges-

tion des catastrophes. Environ 35 000 personnes ont été évacuées à Terengganu, le reste des déplacements étant signalés dans sept autres États.

Le Département de l'Irrigation et du Drainage rapporte que cinq grands fleuves restent au-dessus des niveaux de danger mais affichent une tendance à la

baisse. Le département météorologique malaisien a averti que de fortes pluies se poursuivraient jusqu'à dimanche à Kelantan, Terengganu et Perak.

Les inondations sont un phénomène courant en Asie du Sud-Est en raison des moussons du nord-est, qui apportent de fortes pluies de novembre à mars.

## ESPAGNE Nouvelle manifestation à Valence contre la gestion des inondations



Une nouvelle manifestation de plusieurs milliers de personnes, pour protester contre la gestion par les autorités des inondations fin octobre en Espagne qui ont fait 230 morts, s'est déroulé samedi soir à Valence, a rapporté la presse locale. Les pluies torrentielles du 29 octobre ont fait au total 230 morts, dont 222 dans la seule région de Valence, et quatre disparus, en plus de dégâts matériels estimés à plusieurs mil-

lions d'euros.

Quelques jours plus tard, 130.000 personnes ont manifesté le 9 novembre dans la troisième ville d'Espagne pour exiger la démission du président conservateur de la région de Valence, Carlos Mazan, et dénoncer la gestion de l'urgence par le gouvernement central du socialiste Pedro Sanchez.

En Espagne, pays très décentralisé, la gestion des catas-

trophes est une compétence des régions, mais le pouvoir central peut fournir des moyens et même assumer l'urgence dans les cas extrêmes.

Les sinistrés reprochent à l'exécutif régional de ne pas avoir prévenu les habitants suffisamment à l'avance du danger des pluies torrentielles qui avaient commencé dès le matin du mardi fatidique. Et d'avoir tardé à déployer des secours dans plus de 70 communes.

## LÉGISLATIVES EN ISLANDE Les sociaux-démocrates légèrement en tête des résultats partiels



Les sociaux-démocrates islandais ont pris dimanche matin l'avantage dans les résultats partiels des élections législatives anticipées, convoquées après l'éclatement en octobre de l'Alliance gauche-droite au pouvoir. Face à une inflation persistante et à des taux d'intérêt élevés, le pouvoir d'achat, le logement et les soins de santé constituaient les principaux centres de préoccupation des 268.000 électeurs, selon les sondages. Sur la base du dépeuplement de plus d'un tiers des suffrages, l'Alliance sociale-démocrate, conduite par Kristrún Frostadóttir, émerge en tête avec 21,2% des suffrages, selon le diffuseur RUV. Si cette tendance se maintient, le parti fera plus que doubler son score du scrutin de 2021, où il n'avait que frôlé les 10%.

"Il y aura des changements dans la gouvernance du pays. C'est clair", a réagi Mme Frostadóttir, soulignant toutefois que l'heure était encore au comptage des votes. La formation du Premier ministre Bjarni Benediktsson, le parti de l'Indépendance (conservateur), talonne pour l'heure les sociaux-démocrates avec 19,9% des voix, devant le parti de la Réforme libérale à 16%. Les prévisions météorologiques annonçant de fortes chutes de neige et des vents violents font craindre que la livraison des bulletins destinés au comptage ne soit retardée par les conditions difficiles de circulation.

Le Premier ministre avait annoncé mi-octobre la démission du gouvernement composé de son parti, du mouvement Gauche-Verts et du parti du Progrès (centre droit), à la suite de divisions de la coalition sur de multiples sujets, de la politique étrangère aux demandeurs d'asile en passant par la politique énergétique. D'après les résultats partiels, le mouvement Gauche-Verts se dirige vers la perte de tous ses sièges, ne parvenant à réunir que 2,4% des suffrages.

## ROUMANIE Les citoyens commencent à voter pour élire leur Parlement

Les Roumains ont commencé à voter dimanche pour élire leur Parlement, une semaine après l'arrivée en tête au premier tour de l'élection présidentielle du candidat d'extrême droite Calin Georgescu, rapportent des médias. En cette journée de fête nationale en Roumanie, les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 21h00 (19h00 GMT). Les sondages de sortie des urnes seront publiés peu après. L'extrême droite, disséminée entre plusieurs partis, est créditée de plus de 30% d'intentions de vote. Plusieurs formations politiques participent à ce scrutin: AUR (Alliance pour l'unité des Roumains), dont le candidat George Simion a recueilli près de 14% à la présidentielle, mais aussi SOS Romania, dirigé par Diana Sosoaica.

Un nouveau parti, le POT (Parti de la jeunesse), a fait son apparition après la surprise Georgescu, qu'il soutient, et pourrait franchir le seuil des 5% nécessaire pour entrer au Parlement. Quant aux centristes d'USR, ils espèrent tirer leur épingle du jeu après la deuxième place décrochée à la présidentielle par leur chef de file Elena Lasconi. Dans un ultime appel, le président sortant Klaus Iohannis a qualifié les élections de "cruciales pour la direction de la Roumanie dans les années à venir". Rester "un pays de liberté", "une nation européenne moderne" ou "sombrier dans un isolement néfaste et renouer avec un passé sombre", voilà "le choix existentiel auquel nous sommes confrontés", a-t-il averti.

APS

## CÔTE D'IVOIRE L'ex-Première dame Simone Gbagbo candidate à la présidentielle

L'ex-Première dame ivoirienne, Simone Ehiwet Gbagbo, a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle de 2025, martelant vouloir "bâtir une nouvelle Côte d'Ivoire".

"J'ai accepté d'être candidate à l'élection présidentielle d'octobre 2025 parce que je crois profondément que chaque Ivoirien, quelle que soit sa condition, est capable, s'il le veut vraiment, de transcender toutes les sortes d'épreuves pour rêver, pour créer, pour bâtir et pour réussir", a déclaré Mme Gbagbo, lors de la première convention du Mouvement des Générations Capables (MGC), sa formation politique, à Moossou, près d'Abidjan. Simone Gbagbo, 75 ans, a été l'épouse du président Laurent Gbagbo au pouvoir de

2000 à 2011, période pendant laquelle elle était surnommée la "Dame de Fer". Samedi, elle a notamment affirmé vouloir "bâtir une grande nation ivoirienne réconciliée, forte, pleine de justice et d'équité". La prochaine présidentielle doit se tenir en octobre 2025 en Côte d'Ivoire. Pour l'heure, outre Mme Gbagbo, trois autres candidats sont déclarés: l'ex-président Laurent Gbagbo, toujours inéligible pour une condamnation à 20 ans de prison pour des faits liés à la crise de 2010-2011, l'ex-Premier ministre Pascal Affi N'Guessan et l'ancien ministre du Commerce Jean-Louis Billon. Le président Alassane Ouattara n'a pas encore indiqué s'il comptait ou non briguer un quatrième mandat.



## MOSTAGANEM

## L'hôpital "Ernesto Che Guevara" reprendra ses activités en janvier prochain (wilaya)

L'hôpital "Ernesto Che Guevara" de Mostaganem reprendra ses activités en janvier prochain, révèle dimanche un communiqué des Services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, lors d'une récente visite d'inspection des travaux de réaménagement et de réhabilitation de l'ancien hôpital de Mostaganem "Ernesto Che Guevara", a annoncé que cet établissement, qui fait partie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Mostaganem, sera opérationnel à nouveau dès le 12 janvier prochain.

Après avoir inspecté l'état d'avancement des travaux dans les différents services et pavillons médicaux, dont le taux a atteint 90 %, le responsable a salué la qualité des travaux réalisés, instruisant l'entreprise en charge de les achever, y compris les travaux d'aménagement d'un parking, afin de livrer le projet dans les délais impartis, selon la même source.

L'ancien hôpital de Mostaganem a bénéficié d'un vaste programme de réhabilitation, avec une réévaluation financière destinée à améliorer la qualité des travaux et à moderniser ses services et pavillons médicaux, qui nécessitaient des réparations spécifiques, a-t-on précisé.

Dans ce cadre, un budget global de 880 millions de dinars a été alloué à cette opération, a-t-on rappelé de même source.

En réponse à une préoccupation soulevée par la directrice du CHU de Mostaganem concernant la réhabilitation de l'ancien siège de la radio locale, situé dans le quartier El Matmar, voisin de l'hôpital "Ernesto Che Guevara", en tant que nouveau siège du service de médecine du travail, les travaux de réaménagement, réalisés par l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya, ont débuté aujourd'hui.

L'actuel siège du service de médecine du travail abritera le nouveau centre de la banque régionale de sang, ajoutent les services de la wilaya.

## MÉDÉA

## Projet d'une plate-forme numérique de gestion à distance des urgences médicales (Protection Civile)

Un projet de plate-forme numérique de gestion à distance des urgences médicales pour les différents types d'interventions de la Protection civile a été présenté, samedi à Médéa, à l'occasion d'une journée d'information sur l'apport de l'intelligence artificielle dans les missions de ce corps constitué, a-t-on appris auprès de l'organisme organisateur.

L'élaboration de cette plate-forme s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche (PNR) de la direction générale de la protection civile (DGPC) couvrant la période 2023/2025 et visant la modernisation des outils d'intervention et de gestion des accidents de diverse nature, a expliqué à l'APS, l'officier en charge de ce projet, le commandant Tarek Belhachemi.

Des essais techniques sont actuellement en cours en vue de tester la plate-forme et d'identifier les contraintes qui peuvent réduire son efficacité, a-t-il ajouté, précisant que plusieurs instituts et centres de recherches nationaux spécialisés en information et en intelligence artificielle contribuent au développement de la plate-forme.

Détaillant ce projet, le commandant Tarek Belhachemi révèle que le fonctionnement de la plate-forme de gestion à distance des urgences médicales se divise en quatre étapes.

La première étape commence dès la réception de l'appel d'urgence transmis par le citoyen au centre d'appel téléphonique de la protection civile pour alerter sur un accident (domestique- circulation automobile-asphyxie).

La seconde étape consiste en l'orientation des secours sur les lieux de l'accident suivant les informations communiquées précédemment, avec des moyens audio-visuels afin de permettre au centre des opérations de suivre en temps réel et en direct l'intervention. La plate-forme est utilisée, lors de la troisième étape, pour transmettre les informations ou les données concernant l'accident lui-même et l'état des victimes qui se trouvent sur place et durant leur évacuation vers les établissements de santé. Les données relatives aux personnes secourues sont communiquées, aussitôt, aux structures sanitaires (hôpitaux ou polycliniques, suivant la gravité des cas) pour se préparer à l'accueil des victimes et s'organiser en fonction du premier diagnostic établi par le médecin secouriste. Selon le commandant Belhachemi, la plate-forme offre la possibilité de piloter à distance le processus d'intervention et de prise en charge des victimes d'accidents, assure la rapidité des interventions et la détermination avec exactitude les actions à entreprendre grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

## ORAN

## Nécessité de formation et de création de structures sanitaires spécialisées en gériatrie

Le chef du service de médecine physique et de réadaptation au Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran Pr. Khaled Layadi a souligné, vendredi, la nécessité d'introduire la gériatrie comme spécialité à part entière, avec la mise en place de structures sanitaires pour prodiguer de meilleurs soins à cette catégorie.

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du 2ème et dernier jour des 18èmes rencontres médicales du CHU d'Oran, le spécialiste Layadi a indiqué que, compte tenu de la spécificité de cette frange, qui fait face à de nombreuses maladies chroniques, en plus des maladies des os et des articulations, le processus de soin doit être multidisciplinaire, ce qui nécessite la création de centres sanitaires spécialement pour cette frange.

A cet égard, il a été considéré que de tels structures permettraient une prise en charge efficace et pratique des personnes âgées, qui ont besoin d'un accompagnement constant, en particulier celles souffrant de la maladie d'Alzheimer, de pertes de mémoire et d'une diminution de la vision, et permettraient d'améliorer les capacités fonctionnelles de cette catégorie.

Concernant la formation, il a souligné son importance en gériatrie et la création de spécialités et formations spécifiques à



l'université autour de cette catégorie, d'autant plus que sa moyenne d'âge se situe entre soixante et quatre-vingt-dix ans, considérant que l'inclusion d'une telle formation "permettrait d'assurer une formation de qualité aux médecins et aux paramédicaux et d'améliorer le travail des services de soins, ajoutant aussi qu'il faudrait former des auxiliaires de vie qui accompagnent les patients à domicile".

Dans le même contexte, Dr Mebarki Mohamed, chirurgien orthopédique à la Clinique spécialisée en orthopédie "Fellaoucene" du CHU d'Oran, a mis en exergue l'importance de changer le parcours du patient

âgé, en créant des structures spécialisées en gériatrie, soulignant que le patient âgé est reçu au niveau des urgences médico-chirurgicales (UMC) au même titre que les autres patients, sans tenir compte de la spécificité de cette frange et de ses nombreuses maladies.

Il a souligné que, quotidiennement, 3 à 4 patients âgés souffrant de fractures graves suite à des chutes, notamment le bassin, sont reçus aux UMC, soulignant qu'ils souffrent, en général, d'autres problèmes de santé tels que la tension artérielle, le diabète et le cœur, des maladies qui rendent leur prise en charge difficile en raison du caractère multidiscipli-

plinaire des soins médicaux.

Il a appelé, à ce propos, à former des équipes multidisciplinaires pour s'occuper uniquement de cette catégorie, soulignant que le taux de mortalité parmi ces patients souffrant de fractures du bassin est d'environ 30%, en raison des complications liées à d'autres maladies auxquelles sont exposés les patients âgés.

Une vingtaine de conférences plénières seront animées, deux jours durant, autour de sujets comme le cancer et sa prise en charge, le diabète gestationnel et la femme, le comportement tabagique en milieu professionnel et les accidents vasculaires cérébraux (AVC), entre autres.

Six ateliers sont prévus, notamment sur les bonnes pratiques au bloc opératoire, la sécurité transfusionnelle et le pied diabétique, en plus de trois tables rondes autour de l'immunothérapie, la gériatrie, le tri et le parcours du patient aux UMC, des sujets qui entrent dans le cadre de la formation continue.

## CONSTANTINE

## Les nouvelles structures de santé renforceront notablement le système de santé (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Constantine, que l'entrée en service de plusieurs nouvelles structures de santé, publiques et privées, dans la capitale de l'Est algérien, permettra de renforcer notablement le système de santé et d'améliorer la prise en charge des patients.

La nouvelle loi sur l'investissement représente un "pas décisif" pour renforcer l'économie nationale et attirer davantage d'investissements locaux, dans tous les domaines, qu'il s'agisse d'investissements publics ou privés, a déclaré le ministre à la presse en marge d'une visite d'inspection dans cette wilaya, rappelant l'appui de l'Etat à tous les investissements à même de favoriser le développement du secteur de la santé".

Lors de l'inauguration du Centre de lutte contre le cancer, au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, M. Saihi a souligné que cette structure sanitaire, d'une capacité de 60 lits et dotée d'équipements

médicaux de pointe, permettra une prise en charge rapide et efficace des patients et réduira le temps d'attente, saluant les efforts déployés par les autorités locales pour promouvoir ce secteur qu'il a qualifié de "sensibles".

Inspectant l'ex-Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse, proposé à une transformation en hôpital d'urgences médicales de 120 lits, rattaché au CHU, le ministre a indiqué qu'il présentera l'étude technique du projet à des experts, en attendant la construction d'un hôpital universitaire de 500 lits qui atténuera la pression sur le CHU de Constantine.

Il a également estimé que la wilaya de Constantine connaît de grands progrès en matière de santé, et ce qui s'annonce pour l'avenir permettra de corriger les insuffisances du secteur. "Aujourd'hui, nous avons inauguré la polyclinique Fadli-Cherif dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli,

qui utilise tous les aspects de la numérisation, en plus de ses équipements médicaux qui permettent une meilleure prise en charge des patients, reflétant ainsi l'important développement de ce secteur", a déclaré M. Saihi.

Le ministre de la Santé a également visité le projet de réalisation d'un hôpital de 200 lits à l'unité de voisinage (UV) n 17 d'Ali-Mendjeli, ainsi que le chantier de construction d'un complexe Mère-Enfant de 120 lits dont le taux d'avancement (45 pour cent) permet d'envisager sa livraison pour 2026.

En matière d'investissement privé dans le secteur, M. Saihi a inauguré un Centre de diagnostic médical et un hôpital de 68 lits au chef-lieu de wilaya, qualifiant ces structures sanitaires de "fierté de Constantine, eu égard aux équipements ultramodernes dont elles sont dotées et qui permettront une meilleure prise en charge des malades".

## JOURNÉE MONDIALE DU SIDA Guterres : "Le combat contre le sida peut être gagné"

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé que le combat contre le sida "peut être gagné", appelant à "faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux".



S'exprimant samedi soir dans un message à l'occasion de la Journée mondiale du sida, marquée chaque année le 1er décembre, Antonio Guterres, affirme qu'"il est possible de mettre fin d'ici à 2030 à la menace que fait peser le sida sur la santé publique".

Mais pour y parvenir, il faut "faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux", a-t-il déclaré dans son message. Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le VIH dans le monde.

Et un quart des personnes vivant avec le VIH, soit plus de neuf millions de personnes, n'ont pas accès à des traitements qui pourraient leur sauver la vie, selon l'ONU. Selon lui, la Journée mondiale du

sida de cette année est l'occasion de rappeler que "le combat contre le sida peut être gagné" si les dirigeants et dirigeantes adoptent une approche fondée sur les droits, de sorte que toutes et tous – en particulier les plus vulnérables – puissent bénéficier sans crainte des services dont ils ont besoin". Et de poursuivre: "La solidarité internationale et les droits humains sont à l'origine des progrès remarquables accomplis dans la lutte mondiale contre le VIH. Le sida peut être vaincu si les droits de chacun et chacune, partout dans le monde, sont protégés", a-t-il souligné. M. Guterres a invité par conséquent tous les dirigeants et dirigeantes à s'inspirer du thème de cette année et à

suivre le chemin des droits". De son côté, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a noté que bien que le nombre de nouvelles infections au VIH parmi les enfants et les adolescents ait sensiblement diminué au cours de la dernière décennie dans le monde, les adolescentes ont encore du mal à accéder à des services de prévention et de soutien adaptés, selon les dernières estimations disponibles. Si aucune action urgente n'est entreprise pour remédier à l'impact disproportionné du VIH sur les adolescentes et les jeunes femmes – en particulier en Afrique subsaharienne – les progrès durablement acquis dans la lutte contre le VIH pourraient être réduits à néant,

préviennent l'UNICEF. A l'échelle mondiale, 96.000 filles et 41.000 garçons âgés de 15 à 19 ans ont été nouvellement infectés par le VIH en 2023, ce qui signifie que sept nouvelles infections sur dix chez les adolescents concernaient des filles. En 2023, 330 enfants âgés de 0 à 14 ans ont contracté le VIH chaque jour, selon les chiffres de l'ONU. Alors que 77 % des adultes vivant avec le VIH ont accès à un traitement antirétroviral, seuls 57 % des enfants âgés de 0 à 14 ans et 65 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans y ont accès. L'année dernière, plus de 90.000 enfants et adolescents sont morts de causes liées au sida, soit 250 vies perdues chaque jour, dont 73 % chez les enfants de moins de 10 ans.

### CONGO-BRAZZAVILLE La lutte contre le sida reste préoccupante pour le pays (ministre)

Le ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo, Gilbert Mokoki, a indiqué samedi que la lutte contre le Sida dans son pays reste préoccupante avec une prévalence estimée à 3,2 % chez les adultes âgés de 15 à 49 ans en 2023.

"Notre pays fait face à l'une des épidémies les plus généralisées de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

C'est pourquoi, en 2023, le Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies a élaboré un cadre stratégique national de riposte au VIH pour la période 2023-2027.

Ce cadre répond également aux objectifs de développement durable dans la perspective de l'agenda 2030 de l'Union africaine", a-t-il déclaré, soulignant que d'importants progrès avaient été réalisés dans la lutte contre le sida.

Il a également indiqué que les efforts déployés par le gouvernement avaient permis de mettre sous traitement antirétroviral 93 % des per-



sonnes dépistées positives, soit 38.098 personnes en 2023.

Mais il reste de nombreux défis à relever, notamment celui de la stigmatisation et de la discrimination auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH et les populations clés, ainsi que les questions de genre, a-t-il ajouté.

"Les injustices et les inégalités sociales alimentent les épidémies.

A titre d'exemple, les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont deux fois plus de risque d'être

séropositives que leurs homologues masculins", a-t-il souligné. Pour un changement de paradigme, la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 de l'ONUSIDA fournit des orientations claires, efficaces et concrètes pour permettre à l'humanité de mettre fin à l'épidémie de sida comme menace de santé publique d'ici 2030. Cette stratégie vise à mettre les personnes au centre, à éliminer les obstacles sociaux et structurels qui empêchent certaines personnes d'accéder aux services liés au VIH, à donner les moyens aux communautés de montrer la voie, à renforcer et à adapter les systèmes afin qu'ils fonctionnent pour les personnes les plus touchées par les inégalités et à mobiliser pleinement les ressources nécessaires pour mettre fin au sida. Le ministre de la Santé a plaidé pour le financement du système de santé, l'engagement du personnel de santé, la décentralisation et la nécessité d'intégrer pleinement les efforts communautaires dans les réponses nationales face au sida.

## OMS 280 décès dus à la rougeole au Yémen depuis début 2024

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé que 280 décès dus à la rougeole ont été enregistrés au Yémen depuis début 2024. Le bureau de l'organisation au Yémen a déclaré: "Le pays est confronté à une épidémie de maladies évitables par la vaccination, notamment le virus de la polio, la diarrhée aqueuse aiguë, le choléra, la rougeole, la diphtérie, le paludisme et la dengue".

Il a ajouté, dans un communiqué, que "depuis le début de cette année, 33.000 cas suspects de rougeole ont été signalés, avec 280 décès dus à la maladie elle-même". Cela s'explique "par l'aggravation de l'insécurité alimentaire au Yémen, où près de la moitié des familles ont désormais du mal à obtenir suffisamment de nourriture", selon la même source.

Le communiqué indique que l'Organisation mondiale de la santé a signé un accord d'une valeur de 3,4 millions d'euros avec le gouvernement allemand pour maintenir des services de santé et de nutrition vitaux au Yémen".

Cette initiative intervient alors que le Yémen est confronté à une urgence étendue de troisième degré, qui constitue le niveau d'urgence sanitaire le plus élevé de l'organisation internationale, selon le même communiqué. Le 10 juillet, le gouvernement yéménite a annoncé une diminution d'environ 70 % du financement international destiné au secteur de la santé.

Le Yémen connaît depuis plus de deux ans une accalmie dans un conflit opposant depuis une dizaine d'années les forces fidèles au gouvernement en place au mouvement armé des Houthis. Le conflit a détruit la plupart des secteurs dans le pays, notamment celui de la santé, et provoqué l'une des crises humanitaires les plus catastrophiques au monde, selon les Nations unies.

## CHOLÉRA Le Soudan du Sud obtient plus de 280.000 doses de vaccin

Le Soudan du Sud a annoncé samedi avoir obtenu plus de 282.000 doses de vaccin oral contre le choléra pour mener des campagnes de vaccination dans les secteurs identifiés comme les zones à risque de la transmission du choléra.

Le ministère sud-soudanais de la Santé a indiqué que les vaccins obtenus avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) seront déployés de manière stratégique dans l'Etat du Nil supérieur et dans d'autres lieux prioritaires.

"La prévention du choléra est une priorité dans les zones ciblées pour une intervention multisectorielle", a déclaré la ministre de la Santé, Yolanda Awel Deng. Mme Deng a précisé que les campagnes visaient à protéger les populations vulnérables et constituaient une étape fondamentale vers la mise en œuvre d'interventions durables en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Selon Humphrey Karamagi, représentant de l'OMS au Soudan du Sud, le choléra est endémique dans le pays: "Les interventions stratégiques comprennent des campagnes de vaccination contre le choléra dans les zones à risque, la formation d'équipes d'intervention rapide au niveau de l'Etat, ainsi que la fourniture de trousseaux de diagnostic et de matériel essentiels pour la prise en charge des patients.

Ces mesures ont permis de renforcer la surveillance et de réagir rapidement aux cas suspects et confirmés", a-t-il dit. D'après l'OMS, le choléra continue de poser un problème de santé publique important au Soudan du Sud, exacerbé par les crises humanitaires en cours qui touchent principalement les enfants, les femmes et d'autres groupes vulnérables.

# BÉGALEMENT

## D'où ça vient et comment le soigner ?

Véritable handicap social au quotidien, le bégaiement peut heureusement être soigné. Voyons comment.

### Le bégaiement, qu'est-ce que c'est ?

Le bégaiement est lié à un problème d'élocution et de langage mais aussi de communication. Il se caractérise par l'interruption de la parole ou la répétition de syllabes empêchant de dire ce que l'on souhaite exprimer : une phrase, un mot ou une partie de celui-ci. La parole est ainsi bloquée avant d'être finalement expulsée.

Parce qu'il est souvent handicapant et facteur de honte pour la personne qui en souffre, le bégaiement est souvent difficile à vivre et à accepter. Selon les jours, les périodes et l'environnement, il se manifeste de façon plus ou moins visible. La manifestation de ce trouble est ainsi variable selon les individus.

### Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le bégaiement apparaît dans l'enfance, entre l'âge de 3 et 7 ans. Ses causes sont encore relativement mal connues bien que l'on considère que différents facteurs puissent en être à l'origine : parmi eux, des problèmes neurosculpturaux sont évoqués.

Des facteurs psychologiques comme l'anxiété ou l'hyperémotivité peuvent également être à l'origine du bégaiement.



Un climat tendu ou un choc émotionnel peuvent provoquer un bégaiement. Des adultes peuvent ainsi en souffrir après un accident ou un événement traumatisant, alors qu'ils n'avaient jamais bégayés auparavant. Il semblerait enfin que le facteur gé-

nétiq ue puisse également être lié au développement du bégaiement.

### Comment le soigner ?

Malheureusement ni les médicaments ni

la chirurgie ne permettent de soigner le bégaiement. Les traitements qui existent permettent néanmoins de le traiter. Pour autant, on ne devient pas non-bégaie, mais il est possible de parler sans bégayer.

Pour cela, différentes méthodes peuvent être utilisées : dès lors que vous vous inquiétez des facultés de communication de votre enfant, n'hésitez pas à consulter un orthophoniste, thérapeute habilité à traiter ce handicap. Plusieurs exercices, basés par exemple sur la respiration, l'élocution, la prise de parole, etc., permettent ainsi, séance après séance, de faire diminuer le bégaiement.

Si besoin, les séances chez l'orthophoniste peuvent être complétées par des psychothérapies tel que les thérapies cognitivo-comportementales, qui donnent également de bons résultats. Les activités qui font disparaître temporairement le bégaiement comme le théâtre, le chant ou encore la lecture à voix haute sont également à privilégier. Il est en effet intéressant de noter que la plupart du temps, une personne qui bégale le fait rarement lorsqu'elle chante, murmure, lit, etc.

**A savoir :** plus le bégaiement est pris en charge de façon précoce, plus le traitement s'avère efficace. Si votre enfant en souffre, consultez donc sans attendre !

## Je vais voir qui ?

Le film «Le discours d'un roi» inspiré de l'histoire vraie du roi Georges VI, qui réussit à surmonter son bégaiement grâce à l'indéfectible soutien de son orthophoniste, évoque la relation thérapeutique nécessaire au traitement du bégaiement. Aujourd'hui, si je bégale, je vais voir qui ?

Le bégaiement est un trouble dans la séquence et le déroulement de la parole... Il n'a pas d'origine vraiment définie et chaque cas est particulier. Comme le souligne l'Association Vaincre le bégaiement, «son origine serait d'ordre psychique bien que des facteurs génétiques peuvent être avancés.»

Partout dans le monde on bégale. En France, on estime à 650 000 le nombre de personnes concernées.

Souvent, le père et la mère le remarquent très tôt, mais ils sont en plein désarroi.

Car cette «lutte avec les mots» est fréquemment perçue comme liée à un



manque d'intelligence, combiné à une extrême timidité ou à des problèmes psychologiques.

Il est donc essentiel d'amener la famille à parler et à briser le tabou que

représente ce trouble de la parole.

### Comment l'utiliser ?

De nos jours, ce trouble de l'élocution peut être

trouvé, blocages, voix monotone, paroles à minima, réponses imprécises, perte du contact visuel... et va proposer des exercices visant à faciliter la «fluidité» de la parole.

### Des stages dans un centre spécialisé

Aller chez l'orthophoniste peut être long. Aussi, plusieurs centres spécialisés proposent des stages intensifs de thérapie du bégaiement.

Les stages portent sur le comportement (évitement de mots ou de situations), mais aussi sur les sentiments et les croyances. Diverses approches thérapeutiques sont proposées : jeux de rôle, discussions sur le comportement et les sentiments, partage d'expériences... Pour en finir avec sa peur, la personne qui bégaye va reconstruire sa relation à l'autre.

Mais d'autres méthodes peuvent aussi avoir leur utilité : relaxation, psychothérapie, sophrologie...

### Votre enfant zozotte : qui consulter ?



Fréquent chez les petits, le zozotement n'est pas inquiétant. Et jusqu'à 6 ans, un traitement médical est inutile. Sauf si ce défaut de prononciation s'accroît, si personne ne comprend votre enfant ou si la maîtresse vous alerte à ce sujet. Mais alors, qui consulter ?

### Chez l'ORL : pour un examen plus approfondi

Si le premier médecin consulté le juge nécessaire, un examen de la bouche, du nez, de l'oreille, sera effectué par l'oto-rhino-laryngologiste. Celui-ci pourra repérer plus précisément une malformation de la langue, une anomalie de la mâchoire, ou encore une otite séreuse, ou encore une otite qui évolue sans faire mal mais qui empêche votre enfant de bien entendre.

### Chez l'orthophoniste : pour mieux articuler

Lors des séances, l'orthophoniste apprendra à votre enfant à mieux positionner sa langue. En effet, celle-ci est souvent trop en avant, comme si le réflexe de succion persistait.

«Les parents ont à ce moment-là un rôle à jouer pour l'encourager à arrêter le biberon, le pouce ou la tétine. On doit donc l'aider à grandir dans tous les domaines, explique la spécialiste.

Il existe souvent un problème de maturité affective derrière ce petit défaut. Mais il ne faut jamais forcer. Car cela peut être un trouble momentané lié à un déménagement, à la naissance d'un petit frère ou à une séparation.»

### Le pédiatre ou le généraliste : premier bilan

Si votre enfant zozotte, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant ou à votre pédiatre. Ce dernier fera le tour des causes possibles du zozotement : cela vient-il de son audition ? Des otites à répétition ont pu empêcher votre enfant de bien entendre, donc de bien répéter. D'une mauvaise position de la langue ou des dents ?

Si la langue est-elle trop grosse ou trop courte ? Vous aurez ainsi un premier diagnostic et saurez s'il vous faut prendre rendez-vous avec un spécialiste.

## Un an pour apprendre à parler !

C'est entre 12 et 24 mois que les bébés font les plus grands progrès côté langage, passant du simple babillage à 1 an à la capacité de nommer toutes les parties de leur corps et le nom des personnes familières à 2 ans.

C'est d'abord en écoutant les conversations autour de lui que votre bébé va acquérir son premier vocabulaire : ce que les psychologues appellent le «langage réceptif», c'est-à-dire la capacité d'entendre des mots, de les interpréter et éventuellement d'y répondre. Plus tard, viendra l'étape du «langage expressif», c'est-à-dire la capacité d'utiliser un certain nombre de mots de façon appropriée.

Ne perdez pas de vue que c'est VOUS qui avez la plus grande influence sur le développement du langage de votre bébé puisqu'il copie les phrases et les mots que vous employez ! Variez les expressions : s'il vous entend utiliser différents mots, son vocabulaire s'enrichira progressivement. Lisez des histoires, inventez des chansons ensemble, demandez-lui de nommer les objets, bref encouragez-le et notez ses progrès de semaine en semaine, cela vous rassurera sur sa capacité à parler !

### Les étapes du langage

- A 12 mois : il utilise environ trois mots et est capable de comprendre quelques indications simples. Il «babille» lorsqu'il joue tout seul.

- A 15 mois : il ne sait pas prononcer son prénom mais le reconnaît quand quelqu'un l'appelle. Il est capable d'utiliser six ou sept mots différents, à bon escient mais il a aussi son propre jargon.

- A 18 mois : son vocabulaire est riche d'une douzaine de mots (parfois plus, surtout si vous lisez beaucoup ensemble) et les conversations l'intéressent.

- A 21 mois : son vocabulaire s'enrichit, il est capable de nommer les objets familiers sur des photos et il forme ses premières phrases de deux mots qui ont un sens.

- A 24 mois : il peut nommer, sans se trom-



per, les parties de son corps et il s'intéresse aux conversations, même si on ne s'adresse pas à lui directement. Avant ses 3 ans, il va acquérir environ 900 mots et en utiliser environ la moitié dans des phrases.

Le bégaiement est fréquent chez les enfants de 2 ans. A cet âge, il leur arrive de commencer

un mot, de ne pas le terminer, de réessayer de le dire sans y parvenir... ces hésitations se produisent au moment où l'acquisition du langage commence à s'accélérer. Résistez à la tentation de dire les mots à sa place et ne lui demandez pas de répéter, ce qui risquerait de l'énerver et de le faire bégayer encore plus.

## Mon enfant bégale : je consulte ?

Comme tout parent, vous vous étiez en extase à l'écoute de ses premiers mots. Maintenant, s'il cafoille, paraît bégayer, vous êtes inquiet. Voici comment réagir de façon constructive.

### Bégaiement : les signes d'alerte

Ma... ma... maman... Votre enfant s'est mis récemment à bégayer. «Ce trouble peut se manifester dès qu'il commence à construire des phrases pour communiquer avec son entourage, explique Anne-Marie Simon, orthophoniste. Personne ne bégale seul : c'est un trouble qui naît toujours en situation de relation.» Le bégaiement commence le plus souvent avant l'âge de 5 ans, généralement vers 2 ans et demi. Mais inutile de s'inquiéter tout de suite. «Tous les enfants ont des hésitations ou font des répétitions en période d'acquisition du langage», précise notre orthophoniste.

### Les signes qui doivent vous alerter

La lutte avec les mots et la perte du contact visuel avec son interlocuteur, quand l'enfant s'exprime. Il a tendance à s'énervier si les mots ne sortent pas. Dans ce cas, mieux vaut se faire conseiller. A 15 ans, trois enfants sur quatre ne bégaièrent plus, mais on ne sait pas



lesquels au départ ! S'il se met à bégayer de façon progressive, vous pouvez attendre trois à six mois pour consulter.

Si le bégaiement survient au moment d'un événement précis : rentrée à l'école, naissance d'un petit frère (petite sœur), divorce... mieux vaut réagir sans tarder, et

consulter. L'orthophoniste recherche les facteurs susceptibles d'entretenir le trouble. Il aide les parents à repérer des «surcharges» affective, linguistique (demande de langage compliquée pour son âge), motrice (rythme de vie qui ne lui convient pas).

«Si on réussit à lever ces difficultés, il a toutes les chances de s'arrêter de bégayer», indique Anne-Marie Simon. L'orthophoniste montrera aussi aux parents quelques exercices de détente conseillés à l'enfant. La première séance suffit parfois. Mais plusieurs peuvent être nécessaires.

### Bégaiement : comment l'aider

«Les enfants qui bégaièrent sont assez volontaires, anxieux, perfectionnistes, indique l'orthophoniste. Les parents peuvent les aider à être moins exigeants envers eux-mêmes.» Abandonnez les conseils qui le renvoient à lui-même («respire, prends ton temps, calme-toi»). «Plus on le pousse à faire un effort pour bien parler, plus on accentue son malaise», prévient Anne-Marie Simon. Privilégiez pendant un temps la communication gestuelle (postures, gestes, expression faciale), votre enfant acquerra le langage de toute façon.

## S A H A R A O C C I D E N T A L

## La 48<sup>e</sup> EUCOCO dénonce la violation du droit international par la France, l'Espagne et les Etats-Unis en soutenant le plan du Maroc

La 48<sup>e</sup> Conférence de la Coordination européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) a dénoncé la violation du droit international par la France, l'Espagne et les Etats-Unis d'Amérique, en soutenant les plans illégaux du Maroc au Sahara Occidental, appelant les Nations Unies à étendre le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) aux droits de l'Homme.

Dans le Communiqué final ayant sanctionné les travaux de la 48<sup>e</sup> édition de l'EUCOCO, tenue à l'Université de Lisbonne au Portugal, lu par le président de la Coordination, M. Pierre Galand, les participants ont dénoncé la violation par les présidents de la France, de l'Espagne et des Etats-Unis d'Amérique du droit international, en soutenant la tentative du Maroc d'annexer les territoires du Sahara Occidental, en violation flagrante et inacceptable du droit international et du droit des peuples à l'autodétermination.

Le document a qualifié cette tentative d'abus de pouvoir et de violation inacceptable du droit international à l'encontre d'un peuple jouissant de la souveraineté sur ses territoires, conformément aux résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA).

La Conférence a estimé que la défense des droits du peuple sahraoui signifiait la défense de la Charte de l'ONU, visant à bâtir l'Afrique de la coexistence pacifique entre les peuples.

La conférence a pris acte de la victoire remportée par le Front Polisario après le rejet par la CJUE au Luxembourg, du recours introduit par la Commission et le Conseil de l'UE contre sa décision du 29 septembre 2024, et qui a clairement réaf-



firmé les droits fondamentaux du peuple sahraoui.

Elle a également souligné que la décision de la Cour européenne claire et historique réaffirme les jugements et avis des plus hautes instances internationales, notamment la Cour pénale internationale (CPI), la Cour internationale de justice (CIJ), ainsi que la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP).

Ces instances ont condamné le colonialisme et les actes de génocide perpétrés respectivement par l'entité sioniste et le Maroc contre les peuples palestinien et sahraoui. La conférence a, en outre, salué la mobilisation mondiale en soutien au peuple palestinien et a dénoncé la collusion entre l'entité sioniste et le Maroc dans le cadre des accords dits "d'Abraham". A cette occasion, les participants ont souligné la nécessité de mettre fin à l'occupation, devenue une priorité absolue que l'ONU doit impérativement traiter, sous peine de perdre toute crédibilité.

La 48<sup>e</sup> conférence de l'EUCOCO a été l'occasion de rappeler les nombreuses violations des droits de l'Homme, appelant à libérer immédiatement tous les prisonniers politiques sahraouis, y compris le groupe Gdeim Izik, et à permettre aux

observateurs internationaux et aux organisations internationales d'enquêter dans les territoires occupés. Elle a également appelé à la nécessité d'étendre le mandat de la MINURSO aux droits de l'Homme.

Les travaux des parlementaires, des syndicalistes et des workshops lors de cette 48<sup>e</sup> Conférence de l'EUCOCO ont permis d'établir un large programme de mobilisation internationale pour l'organisation immédiate du référendum d'autodétermination afin de permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'indépendance, conformément à l'ensemble des résolutions onusiennes pertinentes, notamment les résolutions 1514 (XV) et 34/37.

La Conférence de l'EUCOCO a adopté, en outre, les rapports issus des quatre workshops joints à cette résolution finale, constituant les principaux axes du programme de l'année 2025.

Le Communiqué final a également dénoncé le génocide et les crimes de guerre commis par les forces de l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, affirmant la solidarité des participants à la Conférence avec la Palestine. En conclusion, la Conférence a annoncé la tenue de la 49<sup>e</sup> Conférence de l'EUCOCO en France fin 2025.

## Eucoco à Lisbonne: une opportunité pour dévoiler les manœuvres du Makhzen visant à se soustraire au droit international (Président du CNASPS)

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Layachi, a affirmé, samedi, que la tenue de la 48<sup>e</sup> édition de la Conférence de coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) à Lisbonne (Portugal) constituait une opportunité pour dévoiler les manœuvres de l'occupant marocain visant à se soustraire à l'application du droit international, réitérant l'appel à replacer la cause du Sahara Occidental dans son contexte juridique en tant que question de décolonisation. Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de la deuxième journée de la Conférence de l'Eucoco abritée par l'Université de Lisbonne, M. Layachi a précisé que les quatre workshops prévus aujourd'hui, portant sur les médias et la politique, les droits de l'Homme, le soutien à l'Etat sahraoui et le pillage des ressources sahraouies, constitueront le cœur de l'événement. Les recommandations qui en découlent structureront les actions du mouvement de solidarité pour la cause sahraouie en 2025. Ces deux ateliers, ajoute le président du Comité, se focaliseront sur l'analyse de la politique de l'occupant marocain, articulée autour de deux axes principaux: une fuite en avant pour éviter de se conformer au droit international, notamment en ce qui concerne le statut juridique de la question sahraouie et l'imposition de la politique du fait accompli dans les territoires sahraouis occupés à travers des pratiques illégales, telles que l'achat de consciences et le lancement de projets d'investissement dans ces territoires. Ces manœuvres visent à séduire certaines nations occidentales et africaines afin de légitimer le pillage des ressources sahraouies. Après avoir rappelé les nombreuses victoires récemment remportées par la question sahraouie, notamment les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), le président du CNASPS a mis en avant que le mouvement de solidarité s'appuie désormais sur le droit international pour dénoncer les graves violations des droits du peuple sahraoui, confirmées par de nombreuses organisations internationales et institutions onusiennes et européennes. Ces instances ont documenté les exactions marocaines à l'encontre des civils sahraouis revendiquant pacifiquement leurs droits dans les territoires occupés. M. Layachi a, en outre, déploré l'incapacité du Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités quant à l'application du droit international pour contraindre l'occupant marocain à respecter la légalité internationale. Cette inaction, selon lui, s'explique par la complicité de certaines puissances internationales offrant une protection à cet occupant. Parallèlement, le Maroc maintient un blocus médiatique sur la question sahraouie grâce à la complicité de réseaux médiatiques internationaux influencés par l'entité sioniste, allié du Makhzen. Il a souligné, dans ce contexte, l'importance des réseaux sociaux, devenus un vecteur essentiel pour transmettre au monde les souffrances et la réalité des conditions de vie dans les territoires sahraouis occupés, tout en dénonçant la propagande du régime marocain visant à sortir la question du Sahara occidental de son cadre juridique. M. Layachi a réitéré que l'appel lancé par le mouvement de solidarité porte sur "la nécessité de respecter le droit international, socle des relations entre les nations" pour garantir la paix et la sécurité dans le monde. Il a également mis l'accent sur la "nécessité de poursuivre la mobilisation afin d'intensifier la pression sur le Conseil de sécurité pour replacer la cause sahraouie dans son contexte juridique en tant que question de décolonisation". Il a salué, par ailleurs, la forte participation de la délégation algérienne aux travaux de la Conférence, estimant qu'elle envoie un message clair sur le soutien indéfectible de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui, un engagement ancré dans les principes de la Révolution de Novembre. Cette mobilisation, a-t-il ajouté, coupe court aux tentatives de dénigrement des efforts de l'Algérie aux niveaux continental, régional et international en faveur des causes justes.

## MALI

### Dakar va mettre fin à sa coopération militaire avec Paris, un nouveau revers pour la France en Afrique

L'influence française continue à diminuer en Afrique et les décisions négatives se suivent pour Paris, après que le Sénégal ait réclamé la fin de la présence sur son sol des troupes militaires françaises, emboitant le pas aux Mali, Niger, Burkina Faso et tout récemment au Tchad.

Dans un entretien accordé à des médias français, le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a indiqué que Paris allait devoir fermer ses bases militaires dans son pays, affirmant que "le Sénégal est un pays indépendant" et que "la souveraineté ne s'accorde pas de la présence de base militaire".

"Il n'y a que la France qui a une pré-

sence comme elle l'a au Sénégal. La mise à jour de notre doctrine militaire n'est pas seulement portée sur la question de la présence militaire, elle va au-delà.

Elle impose évidemment qu'il n'y ait plus de bases militaires de quelque pays que ce soit au Sénégal, mais elle impose aussi d'autres évolutions dans la coopération militaire avec ces différents pays qui entendent encore la maintenir avec le Sénégal", a souligné le chef de l'Etat sénégalais depuis le palais présidentiel à Dakar.

Et d'insister sur ce sujet: "La France a colonisé (le Sénégal) et y est restée. Si vous inversez les rôles, vous concevrez très mal qu'une armée puisse avoir une

base militaire en France". Les déclarations du président sénégalais interviennent le même jour de l'annonce par les autorités tchadiennes de mettre fin aux accords de coopération de sécurité et de défense avec la France.

"Le Gouvernement de la République du Tchad informe l'opinion nationale et internationale de sa décision de mettre fin à l'accord de coopération en matière de défense signé avec la France", avait déclaré jeudi le ministre tchadien des Affaires étrangères, Abderaman Koulamallah, quelques heures après la visite de son homologue français, Jean-Noël Barrot.

"Cette décision, prise après une ana-

lyse approfondie, marque un tournant historique. En effet, après 66 ans de la proclamation de la République du Tchad, il est temps pour le Tchad d'affirmer sa souveraineté pleine et entière, et de redéfinir ses partenariats stratégiques selon les priorités nationales", avait-il expliqué. Les annonces du Tchad et du Sénégal s'inscrivent dans la continuité d'une profonde remise en cause de la présence française au Sahel, où son passé colonial a incité nombre de pays à partager l'idée d'une page à tourner. Déjà chassée du Mali, du Niger et du Burkina Faso, l'armée française est désormais persona non grata en Afrique.

## P A L E S T I N E

## Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 44.429 martyrs et 105.250 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 44.429 martyrs et 105.250 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 6 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 47 martyrs et 108 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



### 80 Palestiniens tombés en martyrs depuis octobre 2023 à Al-Qods occupée

Au moins 80 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la ville d'Al-Qods occupée, suite aux agressions sionistes toujours en cours depuis octobre 2023, a révélé dimanche le gouvernorat de la ville sainte.

Selon des statistiques de l'Unité des relations publiques et des médias du gouvernorat d'Al-Qods occupée, repris par l'agence palestinienne de

presse, Wafa, au moins 80 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 280 autres ont été blessés par les forces sionistes.

Les mêmes sources ont également fait état de 1.984 Palestiniens de la ville sainte qui ont été arrêtés par les forces d'occupation. Parmi eux, 450 personnes ont été condamnées à la prison ferme et 108 autres à la résidence surveillée, outre

11 décisions d'interdiction de voyager, et 124 expulsions de la ville d'Al-Qods occupée.

En même temps, le gouvernorat a documenté l'incursion par 63.367 colons sionistes extrémistes dans la mosquée bénie d'Al-Aqsa, sous la protection des forces sionistes, qui ont également procédé à 391 démolitions et destructions au bulldozer de maisons et d'installa-

tions palestiniennes. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre les Palestiniens, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, notamment à Ghaza, faisant 44.429 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.250 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

### Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons, qui se sont introduits par groupes successifs, ont mené des

marches provocatrices dans les cours de la mosquée et effectué des rituels talmudiques, précise Wafa qui cite des sources locales.

Des photos et des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré de nombreux extrémistes sionistes accomplissant des rituels talmudiques dans la partie est de la mos-

quée Al-Aqsa, ajoute la même source. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

### Sept Palestiniens tombent en martyrs dans des bombardements de l'armée sioniste

Au moins sept palestiniens, dont deux enfants, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dimanche, dans des bombardements des avions de combat de l'armée sioniste sur le centre et le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Deux enfants Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été

blessés dans un bombardement par les forces d'occupation d'une tente abritant des personnes déplacées au sud ouest de Mawasi à Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, précise Wafa qui cite des sources médicales. Selon les mêmes sources, quatre autres Palestiniens sont tombés en martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste ayant visé le camp de

Shaboura, au centre ville de Rafah où plusieurs personnes contraintes de quitter leurs domiciles après l'incursion des blindés de l'occupant sioniste tentaient d'y revenir pour fouiller les décombres à la recherche de nourriture et de vêtements pour l'hiver. Au centre de la bande de Ghaza, un Palestinien est tombé en martyr dans un bombardement par les forces d'occupation d'une

maison au nord du camp de Nuseirat. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.382 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 105.142 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

### Le président de la Bolivie réaffirme l'engagement de son pays à soutenir la cause palestinienne

Le président bolivien Luis Arce a réaffirmé samedi l'engagement ferme de son pays à soutenir la cause palestinienne. Dans un message publié à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre de chaque année, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, M. Arce a appelé à un arrêt immédiat de

l'agression barbare sioniste contre le peuple palestinien et au respect du droit international, alors que les crimes de l'occupation contre les civils se poursuivaient.

M. Arce a souligné le soutien total de son pays à toutes les initiatives et résolutions des Nations Unies, afin que le peuple palestinien puisse exercer son droit à l'autodétermina-

tion et vivre en paix dans un Etat libre et souverain. Aussi, le président bolivien a exprimé sa "solidarité totale avec le peuple palestinien et son gouvernement, dans l'espoir que la sagesse prévaudra au sein de la communauté internationale, et que nous pourrions ensemble mettre fin au génocide le plus honteux pour l'humanité de ce siècle".

### Des manifestations dans 50 villes espagnoles réclament un cessez-le-feu

Cinquante de villes espagnoles ont connu des manifestations, dans la nuit de samedi à dimanche, appelant à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023, rapportent des médias.

Les manifestations ont vu la participation de célébrités espagnoles à savoir: le chanteur Miguel Ríos, Anni B. Sweet, Nina de Canto, et Ainoa Buitrago. Des réalisateurs comme Fernando Colomo et Rodrigo Sorogoyen, ainsi que plusieurs actrices espagnoles, ont également pris part à ces manifestations.

Dans la capitale Madrid, les manifestants se sont rassemblés sur la place "Puerta del Sol", et certains chanteurs espagnols ont interprété des chansons appelant à la paix. Les artistes ont également publié une vidéo dans laquelle ils appelaient à un cessez-le-feu à Ghaza.

Par ailleurs, environ 15.000 artistes de 35 pays ont signé une déclaration commune, lancée par une initiative espagnole, appelant à "une action mondiale contre la guerre" et affirmant leur soutien au droit de la Palestine à établir un Etat indépendant, selon l'agence de presse palestinienne, Wafa.

### Au moins 15 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, au moins 15 Palestiniens, dont des enfants et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Naplouse, Seltif, Ramallah, El Khalil, Tulkarem, Tobas et Jénine, et ont été accompagnées d'agressions et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de destruction et de sabotage des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 11.900 en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, souligne également le communiqué.

### Le bilan des journalistes martyrs s'élève à 191 depuis le 7 octobre 2023

Le nombre de journalistes palestiniens tombés en martyrs est passé à 191 depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, a déclaré dimanche le Bureau des médias de l'enclave sous blocus.

"Le journaliste Mamdouh Ibrahim Kenita, qui travaille pour la chaîne Al Aqsa, est tombé en martyr dans une frappe aérienne (sioniste) à Ghaza", a indiqué le Bureau.

Ces nouvelles victimes identifiées portent le bilan total des martyrs (au sein de la corporation) depuis l'année dernière, à 191, d'après le bureau des médias.

Ce dernier a condamné les attaques contre les journalistes palestiniens, en tenant l'entité sioniste pour "pleinement responsable".

Il a exhorté la communauté internationale à "faire pression (sur l'occupation) pour qu'elle mette un terme aux assassinats de journalistes". Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés lorsqu'ils tentent de couvrir le génocide en cours à Ghaza.

APS

## TÉLÉVISION PUBLIQUE

## Signature à Alger de deux conventions de coopération pour soutenir la distribution de la production cinématographique et théâtrale

Deux conventions de coopération ont été signées, samedi à Alger, entre l'Etablissement public de télévision (EPTV), d'une part et le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), d'autre part, en vue de soutenir la distribution de la production cinématographique et théâtrale sur les chaînes de la télévision publique et de promouvoir l'image de l'Algérie.

La cérémonie de signature a été présidée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, par le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, et le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, en présence du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd ainsi que des directeurs de nombreux médias publics et des artistes.

La première convention entre l'EPTV et le CADC a été signée respectivement par les directeurs des deux établissements, Mohamed Baghali et Zineddine Arkab, et porte sur "la diffusion de 17 films produits dans le cadre du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, via les chaînes de la télévision publique".

La deuxième convention entre l'EPTV et le TNA Mahieddine Bachtarzi, a été signée par M. Baghali et M. Mohamed Yahiaoui, et prévoit "la diffusion de 16 pièces de théâtre produites dans le cadre du 60e anniversaire sur les chaînes de télévision publique".

M. Ballalou a déclaré que ces deux conventions "permettront de créer une dynamique compétitive dans le cinéma et le théâtre, ainsi que de remettre le cinéma sur le devant de la scène, avec l'ambition de le transformer en véritable industrie", rappelant les films produits au cours des cinq dernières années, au nombre de "38 films dans le cadre de l'aide publique, dont 17 films dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance", en sus de renforcer la diffusion des œuvres théâtrales à travers la télévision publique.

Elles permettront également de "donner aux artistes l'opportunité de distribuer leurs œuvres, et de commercialiser leur image", tout en générant des bénéfices grâce aux droits de diffusion, soulignant la "poursuite de l'activation des mécanismes de distribution, de nu-



mérisation et d'accompagnement dans le domaine du livre, des arts visuels et autres, dans le but de réaliser une "intégration dans l'approche économique conformément aux directives du président de la République".

De son côté, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a affirmé que les institutions des secteurs de la Communication et de la Culture "constituent des piliers du rayonnement intellectuel, civilisationnel et culturel de l'Algérie, dans ses dimensions africaine, arabe, islamique et mondiale, ainsi que des leviers pour le développement et la promotion du patrimoine culturel et artistique puisé dans l'héritage civilisationnel riche, authentique et millénaire de la nation algérienne", ajoutant que la signature de ces deux conventions est "une concrétisation effective de ce qui est requis pour établir des ponts de partenariat et de coopération" entre ces institutions.

Le ministre a souligné que ce partenariat entre les deux secteurs "est une mission sensible et noble, qui nécessite la conjugaison des efforts des deux secteurs, la Communication et la Culture, pour le promouvoir,

étant l'un des objectifs que le président de la République, M.

Abdelmadjid à toujours mis en avant, étant donné que le rayonnement intellectuel, civilisationnel et artistique de la nation est un élément fondamental du poids de l'Etat et de son influence, ainsi qu'un pilier de sa sécurité dans un sens global".

Le ministre de la Communication a également salué cette initiative "comme étape importante dans le renforcement de la coopération et du partenariat entre les institutions des deux secteurs", car elle "jette les bases d'une coopération élargie et plus riche pour soutenir et promouvoir la production cinématographique et théâtrale algérienne, ancienne et contemporaine. Cette démarche vise également à mieux faire connaître ces œuvres au grand public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays". Il a appelé la corporation des médias et de la culture "à œuvrer dans ce sens, à même de renforcer la coopération au service de la culture, de la pensée, de l'art et de l'esthétique contribuant ainsi à enrichir ce patrimoine dans un pays aussi beau que riche".

A son tour, M. Kamel Sidi Saïd s'est félicité de la signature de ces deux conventions, s'inscrivant dans le cadre du "retour du cinéma algérien sur le devant de la scène", et qu'il s'agit "d'une importante étape vers le développement du cinéma".

Le conseiller du président de la République a rappelé les diverses réalisations enregistrées durant les dernières années, notamment les pièces théâtrales et les films réalisés dans le cadre du 60e anniversaire de l'Indépendance, espérant que l'année 2025/2026 sera "l'occasion de concrétiser tous les projets cinématographiques attendus, et sera riche en réalisations dans les domaines du cinéma, du théâtre et du livre".

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia

NIF : 096206019213142

## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :28/2024

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : « Aménagement et Revêtement de la Voie Principale TAGHZOUT »  
- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 3.000,00 DA représentant les frais d'impression.

## A - OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire.  
Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)  
Instruction au soumissionnaire  
Registre de commerce  
Statut de l'entreprise légalisé  
Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine Travaux Publics catégorie Trois (III) ou plus activité principale.  
Attestation fiscale  
Carte d'immatriculation fiscale (NIF)  
Casier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)  
Extrait de rôle apuré  
Mise à jour CNAS apurée ou échéancier légalisé  
Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé  
Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier légalisé  
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL, ... etc.)  
Référence professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès-verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signés par le maître de l'ouvrage  
Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.  
Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté  
Planning et délai global de réalisation  
Référence bancaire de l'entreprise

## B - OFFRE FINANCIERE :

Soumission  
Le cahier des prescriptions spéciales  
Le bordereau des prix unitaires  
Le devis quantitatif et estimatif

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° :28/2024

« Aménagement et Revêtement de la Voie Principale TAGHZOUT »,  
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à quinze jours (15) à 12 H 00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP  
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.  
- L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2416037912 du 02/12/2024

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Direction Des Équipements Publics

Wilaya de Biskra

N.I.F 424024000007248

## MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché n° 80/2023 du 06/03/2023 visé par le contrôleur financier sous le N° 155/2023 du 21/03/2023, Approuvé par le maître d'ouvrage sous le N°55/622/2023 le 21/03/2023, portant sur la Réalisation d'un lycée type 1000/300R à Boudjenna El Alia Commune de Biskra, Lot N°01 : (Bloc Pédagogique + Bloc Administratif + demi pension) + ( Aménagement extérieure et voiries et réseaux divers) VRD Avec un délai d'exécution de 15 mois et 28 jours d'un montant de : 422.990.885,95 DA, confié à l'Entreprise des travaux de la construction et toute corps d'état \*YESSAD FAROUK \* domicile à commune HAI smina Wilaya Béjaia CEDEX 10.B.P.79.

- Vu l'ordre de service date du 21/03/2023 sous N°85.

- Vu la consommation de délais 74% par à rapport l'avancement des travaux ne dépasse pas 25%, la cadence des travaux est très lente par à rapport aux délais de réalisation.

- Vu la réunion en date du 24/11/2024 au niveau à la Direction des Équipements Publics avec le subdivisionnaire et bureau d'études concernant renforce le chantier en moyens humains, matériels et les matériaux de construction

L'Entreprise des travaux de bâtiment et toute corps d'état \*YESSAD FAROUK \* et mis en demeure pour :

- A renforce le chantier en moyens humains par équipe de (3\*8) selon l'article n°06 du marché, matériels et les matériaux de construction -D'accélérer la cadence des travaux de réalisation.

- A l'effet de procédure, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux nationaux:

passant Ce délai et faute par l'entreprise de ne se conformer aux prescriptions réglementaires, le maître d'ouvrage se réserve le droit de prononcer les mesures coercitives conformément à la réglementaire en vigueur.

LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep : 2416037919 du 02/12/2024

## TIZI-OUZOU Les start-ups et les écosystèmes entrepreneuriaux en débat

Promouvoir des mécanismes de financement innovants susceptibles d'encourager le développement de fonds de capital-risque spécifiques aux pays en voie de développement et des programmes de financement participatif (crowdfunding) adaptés aux contraintes locales.



Par **Samy Amrane**

C'est ce qui ressort d'un colloque international sous le thème «Les écosystèmes entrepreneuriaux et Start-ups : Regards croisés sur l'espace Méditerranéen» organisé par la faculté d'économie de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Plusieurs intervenants venus des différentes wilayas du pays et même de l'étranger se sont attelés à débattre des questions inhérentes à cette problématique.

Le coordinateur scientifique de ce colloque, le Docteur Yacine Madouche, a présenté les grands axes de ce rendez-vous. « Au fil des dernières années l'accompagnement entrepreneurial est devenu une thématique importante dans le domaine de l'entrepreneuriat. La littérature économique et plus particulièrement le champ de l'entrepreneuriat s'y intéresse beaucoup à la création des petites et moyennes entreprises considérées comme le principal moteur de création de richesses et de postes d'emploi, mais aussi à l'accompagnement de ces unités pour réduire le risque de leur disparition.

Résultats des nombreux travaux de recherches et de l'intérêt particulier des pouvoirs publics pour cette catégorie d'entreprises de taille réduite, plusieurs structures et modes d'accompagnement ont vu le jour, tant dans les économies industrielles qu'aux pays en voie de développement, comme l'Algérie », ont souligné Sakina Mekhmoukh et Nouara Djemah du département des sciences de gestion (Laboratoire RMTQ) de Bejaia. Les mêmes chercheuses se sont intéressées, dans leur communication, aux structures de l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial en Algérie. Elles se sont basées sur quelques fondements théoriques, modèles de l'accompagnement entrepreneurial et structures d'accompagnement publiques et privées.

Elles ont, mené, au préalable, une étude de terrain qui a ciblé une structure privée représentée par un incubateur dans la wilaya de Bejaia. Les principaux résultats de cette étude ont révélé, selon les deux universitaires, que l'incubateur a un impact po-

sitif sur le processus de création des entreprises. Hadj Nekka (Université d'Angers-GRANEM) a abordé la notion d'agilité qui est, a-t-il expliqué, un concept dans « l'aire du temps mais fourre-tout ».

« Au moins deux significations trop éloignées sont attribuées à l'agilité. D'un côté, une conception simple renvoie à une exécution rapide de ce qui est demandé sans se poser de question et, de l'autre, une conception qui me nous paraît plus conforme avec l'esprit entrepreneurial.

Ainsi, « ces deux conceptions nous permettent d'avoir des lectures différentes inhérentes au fonctionnement de la startup. La première lecture renvoie au fonctionnement des organisations dans un monde hypermoderne qui se caractérise par l'éphémère, l'injonction à l'imédiateté, l'excès, l'urgence et le dépassement de soi.

La startup comme toute autre organisation peut relever d'une agilité du burn-out ou au contraire d'une agilité favorisant la réactivité, l'adaptation à l'environnement et les comportements fondés sur l'humanisme et la coopération », a-t-il décortiqué devant des enseignants, des étudiants et des professionnels de terrain qui ont présenté leurs expériences de réussite.

Le rôle de l'accélérateur Alegria Venture dans l'accompagnement des startups en Algérie a fait également l'objet d'une conférence présentée par Safa Cylia, doctorante, UMMTO, Matmar Dalila, et Professeur UMMTO, Elyes Zerkhfaoui, maître de conférences à l'UMMTO. « L'étude des interactions entre les neurosciences et l'entrepreneuriat, telle que conceptualisée dans la théorie du neuroentrepreneuriat, offre une perspective novatrice pour comprendre les facteurs déterminants de la performance entrepreneuriale.

En nous basant sur ce modèle, nous examinons comment les accélérateurs de startups peuvent agir en tant que moteurs de performance en influençant les processus neuronaux et cognitifs des entrepreneurs. Les accélérateurs fournissent non seulement un soutien logistique et financier, mais aussi un environnement stimulant qui favorise la reconnaissance des opportunités et la prise de risque, des éléments essentiels identifiés par

les neurosciences entrepreneuriales. Par exemple, les programmes intensifs de mentorat et de formation proposés par les accélérateurs peuvent activer les régions cérébrales responsables de la cognition entrepreneuriale, telles que le cortex préfrontal et l'hippocampe, améliorant ainsi la capacité des entrepreneurs à évaluer et à exploiter les opportunités », ont-elles fait remarquer.

De plus, ont-elles ajouté, l'interaction sociale et le réseautage au sein des accélérateurs peuvent moduler les niveaux de neurotransmetteurs comme la dopamine, augmentant la tolérance au risque et la motivation. « En intégrant les connaissances issues du neuroentrepreneuriat, il devient possible de concevoir des interventions spécifiques au sein des accélérateurs pour optimiser les processus cognitifs et neuronaux, renforçant ainsi la performance et la réussite des startups », souligne-t-elle.

Les pôles entrepreneuriat étudiants tiennent-ils toujours leurs promesses : analyse des « PEPITES » français fondée sur une approche sémantique est le thème traité par Mounir Amdaoud, Rim Bahroun et Nadine Levratto d'Economix.

« Depuis la théorie autrichienne, entrepreneur est conçu comme un vecteur de croissance économique (Messegem et Torres, 2015). Cette approche a inspiré des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat pour favoriser le développement des économies (Facchini, 2007).

Les universités et les grandes écoles se trouvent impliquées dans ce processus sur le constat d'un défaut de culture entrepreneuriale lié au manque de formation à l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes (Honig, 2004) », ont-ils noté dans leur communication qui révèle que les résultats obtenus montrent que, par leur conception même (structure imposée, thématiques prédéfinies, priorités énoncées en amont, etc.), les documents fournis par les « PEPITES » ne permettent pas de les distinguer entre eux.

Leurs productions soulignent leur capacité à se conformer aux attentes des promoteurs de l'outil et la compréhension des critères d'évaluation essentiels par les équipes de rédaction. Sabaha Harrar, a, pour sa part, analysé la contribution des politiques publiques algériennes dans la formation d'un écosystème optimal et favorable à la création et au développement de nouvelles entreprises innovantes. La présente communication vise. Elle a essayé ainsi de répondre à certaines questions ayant une relation avec les évolutions des politiques en la matière. Plusieurs autres communications ont été données par des universitaires et des professionnels dans le domaine.

S. A.

## UNIVERSITÉ DE KHENCHELA Le chercheur Belgacem Haba présente son expérience dans le domaine des startups

Le scientifique algérien Belgacem Haba, pilier de la recherche scientifique et technologique, a présenté, dimanche aux étudiants de l'Université Abbas-Laghrou de Khenchela, son expérience et son parcours dans le domaine des startups. Au cours d'une conférence interactive, M. Haba, détenteur de 500 brevets dans le domaine de la microélectronique, a prodigué des conseils précieux aux étudiants intéressés par la création de start-ups et, partant, apporter un "plus" à l'économie du pays.

Il a adressé un message aux étudiants présents et aux acteurs de l'innovation dans la wilaya de Khenchela, dans lequel il leur a recommandé de prendre préalablement un ensemble de dispositions pour optimiser leurs chances de réussir à concrétiser leurs idées et d'en faire des start-ups aptes à apporter des solutions aux différentes problématiques.

M. Haba a exhorté les étudiants souhaitant intégrer le monde des entreprises émergentes à préparer une stratégie et un programme de travail tout en recherchant le climat approprié pour matérialiser ces idées, et trouver des financements pour leurs idées, avant de se lancer dans la réalisation de tout projet innovant. Il a également recommandé de "ne pas improviser et de ne pas choisir au hasard les idées qu'ils souhaitent concrétiser dans le cadre d'une start-up", car, a-t-il averti, "cela pourrait conduire à leur échec".

M. Haba a conseillé les étudiants de prendre leur temps afin de s'offrir la possibilité, le cas échéant, de repenser leurs idées et/ou de corriger les erreurs qu'ils viendraient à commettre. Il s'agit de savoir abandonner temporairement un projet, en cas d'échec, en attendant un nouveau départ, et de travailler, en cas de succès, au développement d'un projet d'entreprise innovante, a-t-il ajouté.

Au cours de la même conférence, à laquelle ont assisté de nombreux étudiants, des représentants d'agences de soutien et de jeunes entrepreneurs, M. Haba s'est attardé sur l'une de ses expériences dans une petite entreprise créée aux Etats-Unis d'Amérique, dans les années 1990, où il a dirigé une équipe de recherche qui a développé des puces intelligentes pour les téléphones mobiles afin d'en réduire la taille et de faciliter leur utilisation, ouvrant ainsi le champ à un marketing efficace qui lui a permis d'atteindre ses objectifs et de réaliser un chiffre d'affaires considérable.

Il convient de noter que le chercheur algérien Belgacem Haba, en visite de deux jours dans la wilaya de Khenchela, animera, dans l'après-midi, un workshop avec des étudiants en électronique à la Maison de l'intelligence artificielle de l'Université Abbas-Laghrou, avant de visiter lundi, l'incubateur d'entreprises, au pôle universitaire Abdelhak Rafik Bererhi, où il aura des entretiens avec des enseignants et des étudiants porteurs de projets.

## USTHB M. Baddari supervise l'opération de domiciliation de 5 startups

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a supervisé, dimanche à Alger, l'opération de domiciliation de cinq (5) startups et la remise des attestations à cinq micro-entreprises au niveau de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que cette opération intervenait dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création de 20.000 startups à l'horizon 2029 afin de contribuer au développement de l'économie du pays.

Dans le même cadre, le ministre a souligné que l'université constitue désormais "la mère nourricière de l'économie d'innovation", et ce à travers la création et la promotion des startups, de même qu'elle joue actuellement un rôle important dans le soutien de l'économie du pays, en créant un environnement favorable au développement des startups et des micro-entreprises, précisant qu'elle constitue un moyen efficace pour l'appui à l'entrepreneuriat.

A cette occasion, M. Baddari a visité une exposition des projets innovants organisée à l'université et inspecté le bureau des consultations, de la recherche et du développement de l'université ainsi que les bureaux consacrés aux startups, le centre de développement de l'entrepreneuriat et l'incubateur de l'université.

APS





## EQUITATION - CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES

### Le cavalier Menidjel Abderrahmane remporte le trophée fédéral

Le cavalier Menidjel Abderrahmane du Groupement sportif sétifien a remporté le trophée fédéral du concours national de saut d'obstacles de la catégorie seniors, clôturé samedi soir au centre équestre "Haras élégance" de Tipaza.

Le cavalier Menidjel, qui montait "El Djazair", a été couronné après avoir réalisé un sans faute sur des obstacles de 1,15 mètre, devançant Benaïche Aboubakeur du club "Haras Horse" de Hai Belouta de Baraki enfourchant "Balanciaga" et Sarah Boumâaza du club équestre "Moughit" d'Oran sur "Gold de Belle Vue".

Les trois cavaliers ont livré une prestation "honorabile" dans l'ensemble, offrant un beau spectacle aux amateurs d'épreuves hippiques venus nombreux à la ferme équestre "Haras Élégance" de Tipaza, dans un cadre agréable, un endroit magnifique pour le bien être des chevaux. En marge de ce trophée fédéral, a eu lieu l'épreuve Open national "Manche gagnante" sur une hauteur de 1,35 mètre remporté par le cavalier Moundir Mahi du club Haras Etoile de l'Est de Constantine devant Chlef Belkacem de l'Etrier Oranais et Brahim

Ait Lounis de la jeunesse sportive de Tixeraine, qui a complété le podium. Cette compétition a été jugée d'un niveau technique "appréciable" par le président du jury Sami Bardai et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans une ambiance festive et conviviale et une organisation parfaite. Le président du club organisateur "Haras Élégance", Ferradj Abdelkrim Nouredine a affirmé, dans ce sens, que l'hippisme national ne fait que progresser, grâce aux efforts fournis par tous les intervenants dans ce domaine, déclarant que "nous avons actuellement une très belle relève de cavaliers, qui démontre que le saut d'obstacles en Algérie est sur la bonne voie".

Ce rendez-vous sportif équestre de trois jours, organisée par le club équestre "Haras Élégance" de Tipaza, en collaboration avec la Fédération équestre algé-



rienne (FEA), a réuni plus de 180 cavaliers et cavalières seniors âgés de plus de 15 ans titulaires de 1er et 2eme degrés, enfourchant des chevaux Open. En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs, en présence des

membres de la FEA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipaza.

Ce concours de trophée fédéral, créé en 1998, constitue un tremplin pour les cavaliers dans le but de découvrir de nouveaux talents.

## SPORT SCOLAIRE

### Les conditions d'une pratique sécurisée en débat



Les conditions d'une pratique sportive sécurisée en milieu scolaire ont été débattues, dimanche à Alger, par des spécialistes ayant préconisé la promotion de cette discipline pour la santé des élèves. Lors de sa présentation de la journée d'étude sur "Le sport scolaire sécurisé: une vie pleine d'activités et de santé", le directeur général de la Prévention et de la Promotion de la Santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a souligné les nombreux bienfaits du sport scolaire sur la santé des élèves et son impact positif pour "une meilleure assimilation et socialisation".

Intervenant en qualité de présidente du Comité national des experts du sport scolaire, Pr Fadila Bouferoua, a fait savoir que la pratique de cette discipline n'est plus conditionnée par la présentation d'"un certificat d'aptitude mais d'un certificat de non contre-indications au sport, et ce à partir de 12 ans". Au-dessous de cet âge, un "questionnaire de santé est suffisant", a ajouté la spécialiste en pédiatrie, précisant que ce document renseigne sur l'état de santé des enfants, à travers les réponses communiquées par leurs parents et doit être renouvelé une fois l'an.

Membre dudit Comité, Pr Saliha Lehachi a d'emblée fait le distinguo entre le sport scolaire et celui de compétition, notant que contrairement au premier, ce dernier est défini par "l'obligation de performance", rappelant la recommandation de l'OMS relative à l'exercice sportif en milieu scolaire pour les élèves de 5 à 17 ans. En outre, la spécialiste en cardiologie préconise une "évaluation rigoureuse et approfondie engageant la responsabilité du médecin, avant signature du certificat de non contre-indications au sport", avant d'évoquer l'importance de cette discipline dans la prévention des maladies cardio-vasculaires. A ce titre, elle a relevé l'obligation d'"un dépistage ciblé", afin de déceler une éventuelle pathologie cardio-vasculaire pour les enfants de 12 ans et plus, en appent de l'examen clinique, faisant savoir que le certificat autorisant la pratique sportive "peut être signé par tout praticien et par le médecin traitant" en cas de maladie établie.

## HANDBALL- CHAMPIONNATS D'AFRIQUE FÉMININS CADETS ET JUNIORS

### L'Algérie hôte des 20e et 22e édition les mois d'août et septembre 2025 (CAHB)

La Confédération africaine de handball (CAHB) a désigné l'Algérie pour accueillir les 20e et 22e édition des Championnats d'Afrique féminins (cadets et juniors), prévus les mois d'août et septembre 2025, a-t-on appris auprès de l'instance africaine.

"Le comité exécutif de la CAHB, réuni en session ordinaire du 17 octobre 2024, a décidé d'attribuer l'organisation des cham-

pionnats d'Afrique féminins U18 et U20 à la Fédération algérienne de handball (FAHB)", selon la correspondance envoyée par la confédération africaine de handball à la FAHB. L'instance continentale a également demandé à la Fédération algérienne de handball de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour réussir ces deux compétitions africaines.



## OULED DJELLAL

### Manifestation sportive pour les personnes à besoins spécifiques en leur journée internationale

La direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Ouled Djellal a organisé dimanche en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports une manifestation sportive pour les personnes à besoins spécifiques à l'occasion de leur journée internationale (3 décembre).

Pareilles initiatives sportives contribuent à l'insertion sociale de cette catégorie de

personnes qui ont droit à l'encouragement et au soutien pour faire valoir leurs capacités et leurs talents, a affirmé à l'APS le directeur de l'Action sociale et de la solidarité, Rafik Bouzaher, en marge de cette activité organisée au complexe sportif de proximité de la commune de Sidi Khaled. Initiée pour la première fois dans la wilaya, cette manifestation ouverte aux garçons et aux

filles a connu la participation de plus de 60 personnes des différents centres et classes spécialisés ainsi que des membres de clubs des associations du secteur dans les disciplines de football, athlétisme, tennis de table et jeu d'échecs, a précisé le même responsable. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelghani Naamane, a souligné que la manifestation s'inscrit dans

le cadre de la mise en œuvre de la convention passée entre les deux secteurs ainsi que dans la prise en charge et l'encouragement de la pratique sportive chez les personnes à besoins spécifiques. Des prix d'encouragement et des attestations ont été attribués aux lauréats des premières places de chaque discipline ainsi qu'aux participants au terme des joutes.

## BOXE - AGO DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE

### Les bilans moral et financier approuvés à l'unanimité



Les bilans moral et financier de la Fédération algérienne de boxe pour l'année 2024 ont été approuvés à l'unanimité par les cinquante membres qui ont exprimé leur voix lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'instance, tenue samedi à la salle de conférences du Comité olympique et sportif algérien (COA), sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs de la capitale.

Les membres de l'Assemblée avaient commencé par l'approbation du bilan moral (46 oui, 1 non, 3 abstentions), avant de passer au bilan financier (47

oui, 2 non, 1 abstention). C'est cependant le bilan général du mandat olympique 2021 - 2024 qui a vraiment fait l'unanimité, en récoltant 50 oui sur les cinquante votes.

L'AGO de la FAB sera suivie de l'Assemblée Générale Elective (AGE), prévue le 15 décembre, également à la salle de conférences du COA.

Pour rappel, l'instance est dirigée par Youcef Khelifi depuis novembre 2022, lorsqu'il avait remporté le suffrage avec 28 voix contre 21 pour son concurrent Fethi Belarbi.

## COUPE D'ALGÉRIE (DERNIER TOUR RÉGIONAL) 13 clubs de Ligue 2 passent à la trappe

Treize (13) équipes de Ligue 2 amateur de football ont été éliminées lors du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie saison 2024-2025, disputé vendredi et samedi, marqué également par la qualification des formations qui jouent les premiers rôles en championnat à l'instar de l'ES Ben Aknoun et le RCK dans le groupe Centre-Ouest, ainsi que le MCB Rouissat et l'USMH (Centre-Est).

Parmi les treize clubs de L2 passés à la trappe, l'ASM Oran écartée par un ancien vainqueur de l'épreuve l'USM Bel Abbès (Inter régions) (1-0). L'autre surprise de ce tour est l'élimination de la JS El Biar battue par la JS Azazga (Inter-régions) aux TAB.

L'autre sensation de ce tour est la victoire de l'USM Blida (Inter-régions) contre le RC Arbaa (1-0) dans un derby qui drainé beaucoup de monde au stade Mustapha Tchaker de Blida.

La JS Bordj Ménaïel, ancienne finaliste de Coupe, et qui peine en Ligue 2 cette saison, quitte précocement l'épreuve populaire après sa défaite face à la JS Hai Djabel (Inter régions) aux TAB. Deux autres équipes de Ligue 2 sont tombés face à des formations évoluant en inter-régions: le SKAF Khemis Miliana (Ligue 2) battu par ORB Oued Fodda (Inter-régions) aux TAB, et le HB Chelghoum Laid, éliminé

sèchement par le RC Bougaa (Inter régions) 3-1. Le Derby des Aurès, entre le CA Batna et le MSP Batna est revenu au Chabab sur le score de 1-0, tandis que l'USM Annaba a éprouvé d'énormes difficultés pour sortir l'US Bou Khadra (Inter régions) aux TAB.

Dans le derby du Sud du pays, le MB Rouissat, leader du groupe Centre-Est, a atomisé l'autre formation de Ligue 2, IRB Ouargla sur le score sans appel (4-0).

Les deux clubs de la capitale, le RCK et l'USMH qui ambitionnent de retrouver l'élite cette saison, ont souffert pour valider leurs billets pour les 32es de finale en disposant respectivement de IB Khemis El Khechna et du CA Kouba sur le même score (2-1).

L'ES Ben Aknoun, leader incontesté du groupe Centre-Ouest, a souffert le martyre pour écartier la JS Tixéraine (Inter régions) (1-0), tout comme l'US Béchar Djedid



(Ligue 2) face à l'USM Tindouf (2-1) après prolongations. Le tirage au sort des 32es de fi-

nale, qui verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, sera effectué le jeudi 5 décem-

bre, alors que les rencontres de ce tour se dérouleront les 20 et 21 décembre.

### CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) L'Algérie domine l'Ouganda (1-0)



La sélection algérienne féminine de football, s'est imposée face à son homologue ougandaise 1-0 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025. L'unique but de la partie a été inscrit par Kerchouni (34') pour l'Algérie. C'est la seconde victoire des Verts contre le même adversaire après celle obtenue mercredi sur le score de (2-1). Pour cette double confrontation face aux Ougandaises, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 24 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger. Lors de la CAN-2024, l'Algérie évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

### LIGUE 1 MOBILIS (11<sup>E</sup> JOURNÉE) L'USMK rejoint provisoirement l'USMA et le MCA à la 2<sup>e</sup> place

L'USM Khenchela a réussi une très bonne opération samedi après-midi, en rejoignant provisoirement l'USM Alger et le MC Alger à la deuxième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 16 points, après sa difficile mais précieuse victoire à domicile contre l'Olympique Akbou (1-0), en match de la onzième journée, devant se poursuivre dimanche et lundi.

C'était sur un but de Hamid Djaouchi à la 67e minute de jeu et que les visiteurs auraient pu remonter en toute fin de match, notamment, avec le pénalty dont a bénéficié Ali Haroun à la 85e.

Malheureusement pour le club de la Soummam, il a échoué face à la parade du gardien Oussama Litim, permettant ainsi à l'USMK d'empocher les trois points de la victoire.

De son côté, et malgré la défaite, l'Olympique Akbou reste accroché à la première partie de tableau, où il occupe la 6e place, ex aequo avec l'ES Sétif, qui compte également 14 points mais qui jouera son match dimanche

contre le MCA.

A l'instar de l'USMK, le NC Magra a considérablement souffert avant d'arracher une précieuse victoire sur sa pelouse en reversant une bonne équipe du MC Oran (2-1).

Les Hamraoua ont ouvert le score à la 45'+2, par Boussaïem, avant de se faire renverser en deuxième mi-temps, sur un double de Faïk Amrane (58' et 90'+4).

Une victoire qui permet au NCM de rejoindre provisoirement la JS Kabylie à la huitième place, avec 13 points, alors que malgré la défaite, le club d'El Hamri reste cinquième au classement général, avec quinze unités au compteur. Autre match au programme ce samedi, le choc des mal-classés: MC El Bayadh - ES Mostaganem, entre le dernier qui recevait le onzième.

Les choses avaient relativement bien commencé pour la lanterne-rouge de la Ligue 1 Mobilis, ayant réussi à trouver le chemin des filets à la 80e, par l'intermédiaire de Toumi, mais sa joie a été de courte durée, puisque moins

de deux minutes plus tard, les Mostaganemois ont réussi à niveler la marque, par Belkhadem (11-1).

Une bien mauvaise affaire pour le MCEB, qui après ce semi-échec à domicile reste bon dernier, avec seulement huit unités au compteur. Les péripéties de cette onzième journée se poursuivront dimanche et lundi, avec le déroulement des autres matchs inscrits à son programme, avec en tête d'affiche le choc ES Sétif - MC Alger, entre le 5e qui reçoit le 3e.

Même les autres matchs ne devraient pas manquer d'épices, car comportant de grands enjeux pour les différents antagonistes, notamment CR Belouizdad - ASO Chlef, JS Soura - JS Kabylie et US Biskra - CS Constantine, alors que le derby algérois, entre l'USM Alger et le Paradou AC a été reporté à une date ultérieure.

Tous ces matchs se joueront en présence du public, sauf en ce qui concerne le duel CRB-ASO, en raison du huis clos qui pèse actuellement sur le Chabab.

### CR BELOUIZDAD Rabhi élu président de la SSPA/CRB (Club)

Le dirigeant Mahdi Rabhi a été élu président de la Société Sportive Par Actions du CR Belouizdad (SSPA/CRB), lors de la réunion du Conseil d'Administration du club, tenue ce samedi, au siège social du Chabab, sis à Saïd Hamdine, sur les hauteurs de la capitale.

"L'élection de Rabhi s'est faite à la majorité sim-

ple" a détaillé la Direction du CRB dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Deux jours plus tôt, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du club, qui a été tenue le jeudi 28 novembre au siège de la Madar Holding, le Chabab a procédé à la désignation des nouveaux administrateurs de la SSPA/CRB.

Il s'agit de Mamar Djebbour, Rachid Oukali, Rachid Bahloul, Mahdi Rabhi, Mohamed Bouhafs et Boualem Boukerroucha. Ce dernier étant membre de facto, car représentant le CSA/CRB. Rabhi (51 ans) avait présidé le précédent Conseil d'Administration du Chabab, en remplacement de Mohamed Benhadj, qui a été démis de

ses fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 février 2023. Rabhi a la particularité d'avoir collaboré avec pratiquement tous les présidents qui se sont succédé à la tête du Chabab depuis l'ère Mohamed Lefkir, aux débuts des années 2000.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (11<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Le MCA rate le coche, le CRB réalise la passe de trois

Le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, en se contenant du point du nul, hier en déplacement face à l'ES Sétif (0-0), alors que le CR Belouizdad a réalisé la passe de trois, en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0), lors de la suite de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, devant se poursuivre aujourd'hui.

Après une première période dominée par l'"Aigle Noir", le "Doyen" s'est réveillé après la pause, en se procurant plusieurs occasions, mais le portier de l'Entente Boussefer s'est avéré un bon dernier rempart.

L'attaquant mouloudéen Andy Delort a raté un penalty en seconde période (64e).

C'est le deuxième penalty de suite raté par l'ancien montpelliérain, après celui face au CR Belouizdad, le 20 novembre dernier au stade du 5-juillet (défaite 1-3).

Les Sétifiens échouent à confirmer leur précédent succès décroché sur le terrain du promu l'Olympique Akbou (1-0), lors de la 10e journée.

De son côté, le CR Belouizdad a réussi à revenir au premier plan en championnat, après une entame de saison chaotique, en alignant une troisième victoire de suite, face à l'ASO Chlef (2-0), au stade du 5-juillet.

Devant des gradins vides, huis clos oblige, le Chabab a trouvé la faille peu avant la pause grâce à un penalty transformé par Aymen Mahious (45e+5), dont il s'agit du premier but cette saison.

Le club de Laâquiba a corsé l'addition en deuxième mi-temps par le Sud-Africain Mayo Khanyisa (53e), qui trouve les filets pour la deuxième fois de rang après le



but inscrit mardi dernier face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (défaite 1-2), en Ligue des champions.

Un succès qui permet au vice-champion d'Algérie de rejoindre à la 8e place la JS Kabylie et le NC Magra, avec 13 points. Les Belouizdadis comptent deux matchs en moins. L'ASO, quant à elle, retombe dans ses travers et concède sa première défaite, après trois matchs d'in-

vincibilité (deux victoires et un nul, NDLR).

En ouverture de cette journée, l'USM Khenchela, difficile vainqueur samedi à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), a réalisé une très bonne opération en montant sur le podium. Cette nouvelle défaite du nouveau promu a précipité le départ de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, ce dernier a annoncé sa démission à l'issue de la partie, lors de la traditionnelle conférence de presse d'après-match.

A l'instar de l'USMK, le NC Magra a souffert avant d'arracher une précieuse victoire sur sa pelouse, en reversant le MC Oran (2-1). Une victoire qui permet au "Nedjm" de confirmer son réveil, alors que la formation oranaise fait du surplace en enchaînant un troisième match sans victoire (deux défaites et un nul, NDLR).

De son côté, le MC El-Bayadh a raté l'occasion de quitter sa position de lanterne rouge, en se faisant accrocher à la maison par l'ES Mostaganem (1-1).

Les péripéties de cette 11e journée se poursuivront lundi avec deux matchs au menu : JS Saoura-JS Kabylie (16h00) et US Biskra-CS Constantine (17h30).

La rencontre USMA-Paradou AC a été reportée à une date ultérieure.

ALLEMAGNE (12<sup>E</sup> J)

## L'Algérien Amoura (2 buts), artisan de la victoire de Wolfsburg à Leipzig (5-1)

L'attaquant international algérien, Mohamed Amine Amoura, a été le principal artisan de la victoire de son club, Wolfsburg sur le terrain du RB Leipzig (5-1), samedi lors de la 12e journée du championnat d'Allemagne. Samedi, le RB a coulé en l'espace d'un quart d'heure, encaissant trois buts par Amoura (4e et 16e) et Tiago Tomas (5e).



Avec ce doublé, l'international algérien compte quatre buts et cinq passes décisives en championnat cette saison. C'est le sixième match consécutif de Leipzig sans victoire, si on y ajoute les revers à Glasgow contre le Celtic (3-1) et à Milan contre l'Inter (1-0) en Ligue des champions, où le club de l'est de l'Allemagne est quasiment éliminé avec cinq revers en autant de matchs. Au classement du championnat d'Allemagne, les coéquipiers d'Amoura occupent la 7e place avec 18 points, alors que le RB Leipzig est 4e avec 21pts. Le choc de la 12e journée oppose en ce moment le Borussia Dortmund de l'Algérien Rami Bensebaini (6e - 19 points) au Bayern Munich (1er, 29 points) pour le Klassiker du foot allemand.

## Le Bayern arrache le nul à Dortmund (1-1) et reste invaincu en Bundesliga

Le Bayern Munich est allé arracher le match nul contre le Borussia Dortmund (1-1) samedi soir dans le Klassiker du foot allemand pour la 12e journée du championnat et renforce sa première place au classement.

Les Munichois concèdent leur troisième match nul de la saison en Bundesliga après Leverkusen (1-1) et l'Eintracht Francfort (3-3). Avec 30 points sur 36 possibles, ils comptent sept points d'avance sur le Bayer Leverkusen (23), champion en titre et vainqueur à Berlin contre l'Union (2-1) dans l'après-midi, et l'Eintracht Francfort (23), qui se déplace à Heidenheim dimanche (17h30).

## CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE - LIVERPOOL

## Le défenseur Ibrahima Konaté indisponible pour une durée indéterminée

Le défenseur central français de Liverpool, Ibrahima Konaté, sera indisponible pour une durée indéterminée, et devrait rater au moins le choc de Premier League face à Manchester City, prévu ce dimanche, après avoir contracté une blessure mercredi, en Ligue des champions, lors de la victoire (2-0) face au Real Madrid. "C'est tellement frustrant de me blesser à la toute fin d'un match formidable mercredi soir.

Maintenant, on commence la convalescence mais une chose est sûre, je vais revenir et retrouver à nouveau

mon meilleur niveau", a écrit vendredi sur Instagram le défenseur de 25 ans, sans préciser la durée de son indisponibilité ni la nature de sa blessure. Sur X, la Premier League a évoqué "une longue période" d'absence sans toutefois préciser la durée. En tête de la phase de ligue de la Ligue des champions, Liverpool s'est imposé 2 à 0 face au Real Madrid mercredi. Juste avant la fin de la rencontre, Ibrahima Konaté a quitté la pelouse en grimaçant, semblant touché à la jambe droite après un contact avec l'attaquant madrilène Endrick. Egalement leaders de la Premier



League, les Reds accueillent dimanche leur dauphin Manchester City (17h00), et pourraient en cas de succès prendre 11 longueurs d'avance sur le champion en titre, en difficulté ces dernières semaines.

## COPA LIBERTADORES

## Finale 100% brésilienne entre Botafogo et l'Atlético Mineiro

La finale de la Copa Libertadores, prévue samedi (20h00 GMT) à Buenos Aires sera 100% brésilienne, et mettra aux prises les clubs de Botafogo et de l'Atlético Mineiro. Quel que soit le résultat, le vainqueur au stade Monumental, enceinte habituelle de River Plate, sera donc brésilien, et fêtera en noir et blanc, les couleurs des deux équipes, opposées en finale de la C1 sud-américaine pour la première fois. Pour Botafogo, c'est même une première finale de Libertadores tout court.

Le club de Rio de Janeiro réalise une saison exceptionnelle puisqu'il est également proche d'un titre en championnat du Brésil. Un sacre attendu depuis 29 ans. Après son succès mardi chez son concurrent direct Palmeiras, Botafogo a repris la tête et a trois

points d'avance à deux journées de la fin. Le club dirigé par le portugais Artur Jorge (52 ans) compte parmi ses rangs un champion du monde argentin, en l'occurrence, le milieu de terrain Thiago Almada. De son côté, l'Atlético Mineiro, club de Belo Horizonte entraîné par l'ancien joueur argentif Gabriel Milito (44 ans), dispute samedi sa deuxième finale de Copa Libertadores, après celle remportée en 2013 avec la légende Ronaldinho. Mais "El Galo" (Le Coq), seulement 10e en championnat, reste sur une série de dix matchs consécutifs sans victoire. Le club vient notamment de perdre en finale aller-retour de Coupe du Brésil contre Flamengo.

"Nous sommes mauvais dans le Brasileiro (championnat), nous avons perdu la Coupe du Brésil. Avoir la

chance de remporter la Libertadores, c'est tout ce qui compte", a déclaré le capitaine Hulk, ancien joueur vedette de Porto. Les supporters de Botafogo et Mineiro ont envahi les quartiers touristiques de Buenos Aires ces derniers jours.

"Envoyer 60.000 billets ont déjà été vendus", selon la Confédération sud-américaine de football (Conmebol). Le Monumental, rénové, peut accueillir 84.567 spectateurs.

Ce duel auriverde en finale illustre à nouveau la main mise du football brésilien sur la C1 sud-américaine depuis le passage à la finale sur un match unique en 2019. Toutes les éditions depuis cette date ont été remportées par un club brésilien et il s'agit de la quatrième finale 100% brésilienne en six matchs.

## CHAMPIONNAT D'ITALIE DE FOOTBALL

## L'AC Milan s'impose face à Empoli (3-0)

L'AC Milan s'est imposé 3 à 0 face à Empoli samedi, lors de la 14e journée de Serie A, et se replace provisoirement au contact des places européennes.

Les Milanais, qui l'ont emporté à domicile grâce à un but d'Alvaro Morata et un doublé de Tijjani Reijnders, mettent fin à une série de deux matches nuls en cham-

pionnat. Les joueurs de Paulo Fonseca restent septièmes avec 22 points mais reviennent à six points du podium avant les rencontres des équipes qui les devancent dimanche, alors qu'ils ont toujours un match en retard à disputer face à Bologne.

De son côté Empoli, qui aurait pu relancer la partie au retour des ves-

taires si Youssef Maleh n'avait pas trouvé la barre (54e, 2-0), enchaîne un troisième match sans victoire et reste 10e (16 points).

Avant cela, Morata a idéalement lancé les siens d'une belle volée placée au ras du poteau du gardien d'Empoli après une frappe contrée de Leao (1-0, 19e), inscrivant son premier but en

championnat depuis deux mois. Juste avant la pause Tijjani Reijnders l'a imité depuis l'entrée de la surface (2-0, 44e) avant d'alourdir le score à la conclusion d'un contre éclair des Rossoneri (3-0, 69e). Plus tôt dans l'après-midi, Côme a fait match nul face à Monza 1-1.

## CHELSEA MARESCA NE PENSE PAS AU TITRE

Troisième de Premier League, Chelsea peut-il viser le titre cette saison ? Pour l'entraîneur des Blues, Enzo Maresca, il n'est pas question d'en faire un objectif. "Non, nous ne sommes pas dans la course au titre. Je l'ai déjà dit, nous n'y sommes pas encore, a indiqué le tacticien italien face à la presse. Manchester City, Liverpool et Arsenal sont toujours devant nous." En revanche, le club londonien peut viser un sacre en Ligue Conférence dont il est le grand favori.

## BAYERN

# DEUX SEMAINES D'ABSENCE POUR KANE

La mauvaise nouvelle se confirme pour le Bayern Munich. Sorti sur blessure samedi dans le choc face au Borussia Dortmund (1-1), l'attaquant Harry Kane (31 ans, 12 matchs et 14 buts en Bundesliga cette saison) souffre d'une petite déchirure musculaire à la cuisse droite. Selon Bild, l'Anglais sera absent pendant au moins deux semaines.

L'ancien buteur de Tottenham va ainsi manquer le choc en Coupe d'Allemagne face au Bayer Leverkusen (3 décembre), les matchs de championnat contre Heidenheim (7 décembre) et Mayence (14 décembre), ainsi que la rencontre de Ligue des Champions face au Shakhtar Donetsk (10 décembre).

## BARCELONE RAPHINHA EN COLÈRE APRÈS LA DÉFAITE

Surpris à domicile par le mal classé Las Palmas (1-2) ce samedi, le FC Barcelone reste sur trois matchs sans victoire, dont deux défaites, en championnat. De quoi provoquer la colère de l'ailier barcelonais Raphinha (27 ans, 15 matchs et 9 buts en Liga cette saison) après la rencontre.

"Je pense que nous en faisons moins et que cela nous complique la tâche en match. Nous devons essayer de nous améliorer. Nous faisons trop de choses de travers. Je suis en colère ! Nous devons renverser la vapeur dès mardi lors de notre prochain match (contre Majorque, ndlr)", a prévenu l'unique buteur barcelonais du jour. Ce mauvais résultat peut faire les affaires du Real Madrid, 2e du classement avec quatre points de retard sur le Barça et deux matchs en moins.

## MAN CITY GUARDIOLA CHANGE DE GARDIEN N°1

Sur une série de six matchs de suite sans victoire, dont cinq défaites, Manchester City va changer de gardien titulaire sur les prochains matchs. Stefan Ortega (32 ans, 4 matchs toutes compétitions cette saison) sera désormais préféré à Ederson (31 ans, 16 matchs toutes compétitions cette saison) dans les buts pour une durée indéterminée.

"Nous voulions juste changer quelque chose", a confié l'entraîneur Pep Guardiola en conférence de presse. L'Allemand honore donc sa première titularisation de la saison en Premier League face à Liverpool ce dimanche.

## BOLOGNE UN DUEL ATLETICO-REAL POUR BEUKEMA ?

Auteur de bonnes prestations avec Bologne, Sam Beukema (26 ans, 18 matchs toutes compétitions cette saison) intéresse des équipes beaucoup plus huppées. Selon Sky Italia, le défenseur central néerlandais figure notamment sur les tablettes de l'Atletico Madrid et du Real Madrid, qui espère d'ailleurs recruter à ce poste au vu des blessures de David Alaba et Eder Militão.

Par ailleurs, en Serie A, la Juventus Turin et l'Inter Milan suivent aussi avec attention le joueur formé à Deventer. Pour l'heure, Beukema se trouve sous contrat jusqu'en juin 2027 avec le club d'Émilie-Romagne.

## VALLADOLID PEZZOLANO LIMOGÉ

Paulo Pezzolano n'a pas résisté à la gifle. L'entraîneur uruguayen du Real Valladolid, arrivé en avril 2023, a été limogé ce dimanche au lendemain de la lourde défaite à domicile contre l'Atletico Madrid (0-5) en championnat. Le club de Castille-et-León, propriété de la légende brésilienne Ronaldo, occupe la 20e et dernière place de Liga avec seulement deux victoires et neuf points au compteur après 15 matchs.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général  
Benzine Lamine

Gérant  
Fayçal Laouar  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGERIE - AFRIQUE

### Ouverture des travaux de la 11<sup>e</sup> session du séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique à Oran

Les travaux de la 11<sup>e</sup> session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ont été ouverts, dimanche à Oran. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a lu à l'occasion le message du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ce séminaire connaît la présence Mme Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ainsi que les membres africains actuels, entrants et sortants du Conseil de sécurité des Nations Unies, en plus de la République coopérative du Guyana en tant que représentante de l'Amérique latine et des Caraïbes au sein du mécanisme A3+1. Y participent également la Commission de l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les amis et partenaires de la conférence.

La 11<sup>e</sup> session porte sur plusieurs thèmes stratégiques d'une grande importance, notamment le renforcement de la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois membres africains du Conseil de sécurité (A3), afin de faire entendre la voix de l'Afrique au sein de cette instance et de défendre efficacement les posi-

tions communes du continent sur les questions liées à la paix et à la sécurité. Parmi les sujets qui seront abordés figurent également la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, par le renforcement des capacités intégrées des Etats africains pour relever ces défis, avec un accent particulier sur le rôle du Centre africain de lutte contre le terrorisme (CACTC) à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire. Les participants examineront également les modalités de mise en œuvre du "Pacte pour l'avenir", adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier, en particulier concernant la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies et l'application de la résolution 2719 sur le financement des opérations de soutien à la paix menées sous la direction de l'Union africaine.

L'Algérie joue dans cette session un double rôle : celui de pays hôte et initiateur de cette conférence, et celui de membre du groupe africain A3 au Conseil de sécurité pour la période

2024-2025. Ce séminaire reflète l'engagement constant de l'Algérie à renforcer l'action africaine commune et à trouver des solutions africaines aux défis du continent. Il offre également une opportunité de consolider les efforts visant à renforcer le bloc africain au sein des instances internationales multilatérales.

Ce séminaire, institutionnalisé à travers le projet du "Processus d'Oran", constitue une plateforme stratégique pour renforcer l'action commune africaine. Il fournit une feuille de route pour les diplomates africains, soutenant ainsi les efforts du continent pour assurer la sécurité, la stabilité et un rôle actif dans la prise de décisions internationales. A travers cette session, l'Algérie réaffirme son engagement à faire entendre la voix de l'Afrique sur la scène internationale et à œuvrer pour renforcer la solidarité africaine face aux défis communs, conformément à la vision des pères fondateurs en faveur de l'unité et de la prospérité du continent.

### Le continent africain continue de faire face à d'importants défis et menaces (responsable)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Djibouti, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, M. Mahmoud Ali Youssouf, a souligné, dimanche à Oran, que l'Afrique continue de faire face à d'importants défis et menaces, malgré les succès enregistrés grâce à la coopération entre les pays africains et la coordination entre les institutions continentales, en particulier le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

Lors de son intervention à la séance inaugurale

du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé à Oran, M. Mahmoud Ali Youssouf a déclaré que "les pays africains sont encore confrontés à des défis et menaces en matière de paix et de sécurité, de terrorisme et d'extrémisme violent, ainsi qu'à des changements anticonstitutionnels. A cela s'ajoutent les changements climatiques provoquant des catastrophes naturelles qui aggravent les problèmes de déplacement interne et de crise des réfugiés, dans un contexte de diminution du soutien humanitaire".

Il a également insisté sur "l'importance de renforcer la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

et les trois pays africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de défendre les causes du continent et de ses populations", relevant que ce Séminaire vise à formuler des recommandations concrètes pour soutenir l'action africaine dans ce domaine, tout en tirant parti du soutien des partenaires internationaux".

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette 11<sup>e</sup> édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se tient à Oran sur deux jours. A cette occasion, M. Attaf a lu un

message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le Séminaire accueille la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, ainsi que des membres du Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, les membres africains, nouveaux et sortants du Conseil de sécurité de l'ONU, la République coopérative de Guyana au titre de représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre du mécanisme (A3+1), en plus de la Commission de l'Union africaine, de l'Organisation des Nations unies, et des partenaires et amis du Séminaire.

### M. Attaf tient des discussions bilatérales avec le ministre des Affaires étrangères de Djibouti

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a tenu dimanche à Oran, des discussions bilatérales avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Djibouti, M. Mahmoud Ali Youssouf.

Lors de cette rencontre, tenue en marge des travaux du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> décembre à Oran, M. Ahmed Attaf et son homologue djiboutien, qui préside cette année les travaux du Processus d'Oran, en raison de la présidence tournante de Djibouti au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ont discuté des sujets inscrits à

l'ordre du jour du Séminaire. Les deux parties ont également salué l'importance du Processus d'Oran, qui a permis de renforcer la coordination bilatérale face aux défis croissants auxquels sont confrontés les pays africains, et ont exploré les moyens de valoriser les acquis récents du continent africain, tels que l'adhésion au G20 et la dynamique positive concernant les revendications africaines pour la réforme du Conseil de sécurité.

Dans une déclaration à la presse à la suite de ces discussions, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Djibouti a souligné que l'Union africaine (UA) fait face à de nombreux défis liés à la paix et à la sé-

curité, ainsi qu'à la coordination entre les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Il a ajouté que cette coordination est d'une importance capitale, car elle donne un élan fort pour parvenir à un consensus sur les positions africaines afin de défendre efficacement les causes du continent.

Concernant les relations entre l'Algérie et Djibouti, M. Mahmoud Ali Youssouf a affirmé qu'elles sont "excellentes depuis l'indépendance", soulignant que cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer certains fondements et de créer de nouvelles perspectives pour les renforcer et de les consolider.

### JEUX AFRICAINS MILITAIRES Le président de la République félicite les élites sportives nationales militaires

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité les élites sportives nationales militaires ayant participé aux Jeux africains militaires dont les épreuves se sont achevées samedi à Abuja (Nigeria).

"Je suis très heureux et fier des résultats obtenus par nos élites sportives nationales militaires aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria), où elles ont décroché la deuxième place au niveau africain avec 96 médailles, dont 53 d'or, un résultat reflétant le haut niveau et le professionnalisme de notre élite militaire ainsi que le niveau d'entraînement auquel sont soumis tous les membres de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dans les différentes armes", a écrit le président de la République dans son message de félicitations.

"Ce n'est pas la première fois que notre élite militaire honore l'Algérie et l'Armée nationale populaire dans les joutes sportives régionales et mondiales, représentant ainsi un modèle d'émulation pour les autres équipes nationales afin de hisser haut le drapeau national, d'autant que les résultats obtenus sont en constante progression d'une participation à l'autre", a ajouté le président de la République.

"A cette occasion, je tiens à féliciter tous ceux qui ont concouru à cette victoire, officiers, sous-officiers, hommes de rang et cadres de l'Armée nationale populaire, à tous les niveaux, ainsi que tous ceux qui ont contribué à hisser haut le drapeau national, chacun par son nom et en son grade.

A d'autres succès si Dieu le veut.

Vive l'Algérie libre et fière.

Gloire à nos valeureux martyrs.

Vive l'Algérie", a-t-il conclu son message.

### JUSTICE

### Le ministre de la Justice reçoit le président de l'UNOA et les présidents des organisations régionales (Communiqué)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a reçu, samedi au siège du ministère, le président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), Me Ibrahim Tairi, ainsi que les présidents des organisations régionales, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, a été tenue dans le cadre d'une visite de courtoisie et de présentation des félicitations au ministre pour la confiance que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en le nommant ministre de la Justice, garde des sceaux, précise le communiqué.

A cette occasion, "le ministre a passé en revue avec ses invités certaines questions liées à la coordination avec le barreau dans l'intérêt général pour une justice de qualité, affirmant l'importance d'organiser une prochaine rencontre pour discuter de toutes les questions pertinentes", conclut le communiqué.

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN M. Korichi prend part à une cérémonie organisée par le Parlement arabe

Le membre du Conseil de la nation, membre du Parlement arabe, M. Abdelkrim Korichi, a pris part à une cérémonie organisée, dimanche au Caire, par le Parlement arabe à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Cette cérémonie, organisée au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, a été marquée par "la distinction de personnalité et d'instances internationales et palestiniennes de défense des droits du peuple palestinien, qui vit une immense tragédie humanitaire en raison du génocide commis par l'occupation israélienne à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés", précise le communiqué.